

MERCURE SUISSE,

OU

RECUEIL

DE

Nouvelles Historiques , Politiques,
Littéraires & Curieuses

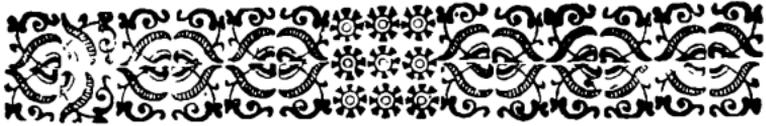
Février 1733.



A NEUFCHATEL.

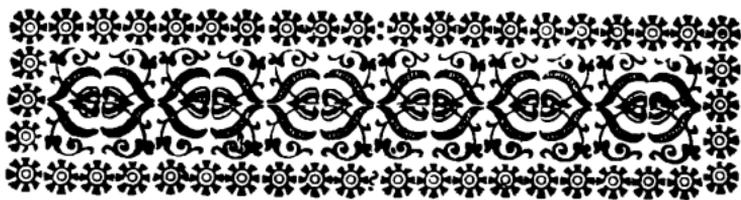
Chez JONAS GEORGE Galandre.
M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation.



A V I S.

*L'Adresse du Mercure Suisse , est au
Sr. Daniel Wavre à Neûchâtel : On
pourra lui adresser franco , les Pièces
que l'on souhaitera d'y faire inserer.
Le prix de la souscription est six Li-
vres tournois par année , argent de
Neûchâtel.*



MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES
HISTORIQUES, POLITIQUES,
LITTERAIRES ET
CURIEUSES.

Février 1733.



*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.

VIENNE. Le Comte de Sickingen
Grand Maréchal & Conseiller privé de
l'Electeur Palatin, arriva icy sur la fin
du mois dernier: Il est chargé d'une
Commission importante de la part de
S. A. E. & l'on croit même qu'elle re-

A

garde

garde spécialement la Succession de Berge & de Juliers. Cette Succession intrigue plusieurs Cours d'Allemagne, & les Voyes de la Négociation sont employées pour concilier les prétentions des Hauts Intereffés, qui sont le Roy de Prusse, l'Electeur de Saxe & le Prince de Sultzbach, Heritier Prélomptif, de l'Electeur Palatin. On dit qu'il y a un accomodement sur le tapis, entre S. M. Pr. & les Princes de la Maison de Saxe, de la Ligne *Ernestine*, qui sont Weimar, Eisenach, Gotha, Coburg, Meinungen, Hildburghausen, & Saalfeld, par lequel ces derniers consentiront à renoncer à toutes leurs prétentions sur ces Duchés en faveur de S. M. Il ne s'agiroit plus que d'un accomodement avec les Princes de Saxe, de la Ligne *Albertine*, qui est l'Electorale, pour assûrer ces Etats au Roy de Prusse.

L'Envoyé de Tunis partira au mois de Mars prochain pour retourner chez luy: Il n'a pû encore obtenir Audience de l'Empereur, & l'on croit qu'il sera obligé de partir sans qu'elle luy ait été accordée.

La

Février 1733.

29

La Cour a reçu avis que le Baron d'Aubach, Velt Marechal Lieutenant, Membre du Conseil Aulique de Guerre & Commandant de Constance, étoit mort sur la fin du mois passé.

On est occupé dans toute l'Allemagne, à former des recrues & à faire défilér des troupes: 10. m. hommes doivent passer en Italie; si l'Accommodement qui est en train avec la Cour d'Espagne n'a pas lieu. 14. Régiments de 2500. hommes chacun, iront en Silesie & plusieurs Bataillons se rendront du côté du Rhin. Tous ces mouvemens & tous ces préparatifs, semblent nous annoncer la Guerre; Il est certain que l'on s'y prépare en divers endroits, comme si l'on étoit à la veille de la voir déclarer.

Les difficultés survenues entre la Cour Imperiale & celle d'Espagne, regardent le Titre de Grand Prince de Toscane, que l'Infant Duc a pris dans l'Hommage qui luy a été rendu à Florence l'année dernière: Titre que l'Empereur prétend être seul en droit de conférer. C'est ce qui a occasionné les Décrets Imperiaux qui ont été envoyés
en

en Toscane , desquels nous avons fait mention le mois dernier , & c'est aussi ce qui pourroit causer une rupture entre ces deux Puissances si, les Négociations ne la préviennent. La Mediation du Roy de la Grande Brétagne pourra faciliter cèt Accomodement. S. M. B. a , dit-on, proposé de faire donner par l'Infant Duc une Déclaration, dans laquelle il reconnoitra , qu'il n'a pas pris cette qualité par droit d'hérédité ; mais seulement comme une suite de la Concession de l'Investiture éventuelle qu'il a receuë de l'Empereur. Si cèt Accomodement a lieu , on croit aussi que S. M. I. employera ses bons Offices pour le recouvrement des Etats de Castro & de Ronciglione en faveur de l'Infant Dom Carlos , à condition qu'ils soient reconnus comme fiefs de l'Empire , & que ce Prince en reçoive l'Investiture de S. M. I.

Le Comte de Hohenzollern , General Velt Maréchal & Commandant de Fribourg , est mort sur la fin de Janvier. Son Poste est extrêmement sollicité.

Le Duc de Lorraine, arrivé icy de Presbourg sur la fin du mois dernier; est de toutes les Parties de Chasse & autres divertissemens de l'Empereur. S. A. E. par un effet de son équité naturelle. & de l'amour de l'ordre; sollicite fortement S. M. I. pour le redressement des Grieffs des Protestans dans ses Etats.

La Cour Impériale, sur l'avis de la mort du Roy Auguste, a fait assûrer le Prince Royal, présentement Electeur de Saxe, qu'Elle appuyeroit fortement ses prétentions à la Couronne de Pologne. On assure que l'Imperatrice de Russie & le Roy de Prusse, joindront aussi leurs bons offices, pour faire tomber cette Couronne entre les mains de ce Prince, moyennant la Garantie de la Pragmatique Sanction, la Reconnoissance du Titre du Roy de Prusse, & la cession de la Courlande aux Russiens.

On a dépêché depuis peu un Courier à Constantinople, pour y porter, dit-on, le Consentement de l'Empereur pour la prolongation de la paix de Passarowitz que la Cour Ottomane a proposée.

BÉRLIN. Le Duc de Brunsvick Beveren arriva de Vienne à Potsdam le 31. du mois dernier, avec le Prince Héritaire son fils, mais il n'a pas séjourné en cette Cour, étant parti d'abord pour Brunsvick. S. M. s'y est aussi rendue accompagnée du Prince Royal, du Prince de Holstein, du General Comte de Sekendorf, des Generaux de Grumbkovv & de Bodenbroek, du Colonel d'Erschau & du Capitaine Hacke.

Mr John, Résident de Dannemarck, est parti pour retourner à sa Cour, & le Major General Pretorius doit venir icy en qualité d'Envoyé Extraordinaire de S. M. Danoise. Le Roy a aussi nommé le Comte de Warzenleben, pour aller à Copenhague en la même qualité.

Le Prince Antoine - Ulrich de Beveren passa le 18. du mois dernier par Königsberg, allant à Petersbourg; Il y fut reçu avec les honneurs qui lui sont dûs par le Lieutenant General de Rodern Commandant de la Place, qui lui donna le lendemain un repas splendide, où furent invités tous les Generaux

raux, Ministres, & autres Personnes de distinction.

BRUNSWICK. Le Roy de Prusse, qui partit le 6. de Berlin, arriva ce jour là à *Neuendorff* près de *Gurleben*, un peu incommodé de la Goute au pié: Il y dina & passa la nuit assés tranquillement. Le lendemain S: M: alla dîner à *Wolfbourg*, chez Mr. de *Wartensleben*, beau-père du Comte de *Schulenburg*, qui lui avoit préparé un magnifique repas: Elle y fut complimentée par Mr. De *Rosseig* Grand Veneur. Le soir vers les 7. heures, ce Monarque arriva en cette Ville, dans le tems qu'on représentoit la Comédie. S M: sy rendit d'abord, avec le Prince Royal, masquée en Domino. Le Roy y trouva la Princesse de *Beveren*, promise à S. A. R. Elle étoit aussi masquée & accompagnée de plusieurs Dames. S. M. fut agréablement surprise de la trouver si grande & si bien faite. Le Prince Royal & la Princesse sa future Epouse s'embrassèrent fort tendrement: Le Roy & les Duchesses de *Beveren* parurent charmés de ces marques réciproques d'amitié. Dès que

S. M. se fut démasquée, on tira le Canon de la Place: Elle ne resta pas long-tems à la Comédie, ses douleurs de goutte l'ayant obligée à se retirer; cependant Elle reposa fort bien la nuit: Le Prince Royal & le Prince de Holstein, soupèrent à une petite Table dans la Loge du Duc, avec Madame la Duchesse de Beveren & la Princesse promise, à qui S. A. R. fit présent d'une très belle bague.

FRANCFORT. Le 30. du mois dernier, il arriva icy 783. Emigrans de Saltzbourg, qui vont en Hollande, ils furent défrayés par ordre & aux dépens du Magistrat, & accueillis avec toute sorte d'Humanité.

HANOVRE. L'Evêque d'Hellenopoli, Vicaire Apostolique, a fait la Visite des Eglises Catholiques de cèt Electorat, ainsi que nous l'avons dit dans nos nouvelles précédentes, il a été aussi à Blanckenbourg, où le Duc & la Duchesse de Wolfenbutel l'ont reçu très gracieusement, l'ayant même invité d'aller passer quelques jours à la foire
de

de Brunsvvick qui a commencé le 9. de ce mois. Ce Prelat fixera sa Residence en cette Ville & logera dans la maison de la Mission qu'on luy prepare pour cet effet.

Le 31. du mois passé, On celebra icy l'Anniversaire de la Naissance du Prince de Galles, qui entra dans la 27. année de son âge ; Il y eut à cette occasion une fête magnifique, à laquelle la principale Noblesse assista.

CASSEL. Les Lutheriens ont enfin obtenu du Roy de Suede, nôtre Souverain, de bâtir une Eglise dans la nouvelle Ville, & l'on doit commencer à y travailler incessamment.

Le Prince Frederich, fils du Prince Guillaume, a été fort malade à Genève, mais on a appris par les dernières Lettres qu'il se porte mieux.

On a reçu avis que le Prince Maximilien de Hesse Cassel, étoit arrivé heureusement à Milan, & qu'il y avoit pris possession du Regiment que S. M. I. luy a conseré.

RATISBONNE. Il y a eu dans les Commencemens de ce mois quelques désordres en cette Ville : Plusieurs E-tudi-ans Catholiques s'étant attroupés tumultueusement , se saisirent du grand Pont de pierre , & insultèrent la Garde ; Mais celle ci ayant été renforcée , obligea les Mutins de se retirer. Le Magistrat pour prévenir dans la suite de pareils désordres , a publié une Ordonnance , qui deffend sous de rigoureuses peines de s'attrouper , d'insulter la Garde , ou de commettre quelques violences &c. On apprend de Saltzbourg qu'un très grand nombre des sujets de ce Diocèse , s'étoient de nouveau déclarés pour être de la Réligion Protestante , & demandoient à sortir.

DRESDE. Le 14. de ce mois il arriva un Courrier de Varsovie , avec la triste nouvelle , que le Roy nôtre Souverain y étoit mort le 1. de ce mois , vers les 5. heures du matin. On ferma d'abord les portes de la Ville , les Colléges & Tribunaux respectifs cessèrent leurs fonctions & les Habitans témoignèrent par leurs regrets , combien ils

ils étoient pénétrés de la grande perte qu'ils venoient de faire. Le 5. le Regiment de Rutovvski fit hommage au nouvel Electeur , & prêta Serment de fidélité entre les mains du Prince Jean-Adolphe de Saxe Weiffenfeld. On ouvrit ensuite les Portes , & les Tribunaux reprirent leurs fonctions. Les autres Regimens en ont fait autant , & le General de Baudis a reçu ordre d'aller recevoir le Serment de la Cavalerie. Nôtre nouvel Electeur a reçu les Complimens de condoléance de tous les Tribunaux & Communautés du Pais , & S. A. R. les a fait assûrer , chacun en parriculier , de sa Protection. Les Rescrits & Ordonances ont à present pour preambule. *S. A. R. de Pologne & de Lithuanie , Electeur de Saxe &c.* & ils sont scelés des Armes de Pologne & de Lithuanie. On a annoncé au Peuple le 8. dans toutes les Eglises de cét Electorat, la mort du Roy Auguste , & l'on a commencé à sonner les Cloches par tout le Pais , ce que l'on continuëra tous les jours pendant six mois.

L'Electeur de Saxe , presentement
règnant

régnant est né le 17. Octobre 1696. Il est de la Communion Romaine, de laquelle il fit profession publique à Vienne en 1717. Il épousa en 1719. Marie Josephine d'Autriche, fille aînée du feu Empereur de laquelle il a deux fils, le premier né le 5. 7bre. 1732. & l'autre le 25. Aoust 1730. S. A R. & E. s'est mise sur les rangs pour prétendre à la Couronne de Pologne, & Elle va faire marcher des Troupes vers les frontières de ce Royaume.

P O L O G N E.

VARSOVIE. Le Roy Auguste arriva dans cette Ville le 16. du passé à 6. heures du soir, S. M. se trouva mal en arrivant, en sorte qu'en descendant du Carosse, on fut obligé de soutenir ce Prince pour le conduire à son appartement ; En y allant S. M. se donna malheureusement un coup sur l'orteil de son pied malade, d'une telle force que le sang en sortit & qu'Ellé en tomba dans une défaillance qui dura quelques heures. La fièvre survint ensuite, & la Cangrene s'étant mise à la

la playe, S. M. ne put pas se trouver à l'ouverture de la Diette Generale qui se fit le 26. avec les Ceremonies accoutumées: Après la Messe du St. Esprit, les Sessions commencèrent, Mr. Osarovvski, Directeur de la Diette, en fit l'ouverture par un très beau Discours. Le 27. un Nonce tenta de la faire dissoudre, ce qui excita quelque tumulte; mais n'ayant pû reüssir, il sortit de l'Assemblée en protestant; ainsi la Session de ce jour fut limitée. Le Lendemain la Chambre des Nonces, ayant examiné cette Protestation, & jugé qu'elle ne pouvoit pas rompre l'Activité de l'Assemblée; On procéda à l'Élection, d'un Maréchal qui se fit contre toute attente, presque unanimement, & Mr. Ozarovvski, fut nommé Maréchal de la Diette. On nomma ensuite des Députés, pour aller porter au Roy la nouvelle de cette Election: Les Nonces accompagnés du Nouveau Maréchal, furent receus très gracieusement de S. M. qui les admit a lui baiser la main, & qui leur ordonna de continuer leurs Délibérations, selon la forme usitée, en attendant que sa santé lui permit de
s'y

s'y trouver. Les Séantes continuèrent le
 29. le 30. & le 31. avec assez de tran-
 quillité, enforte que tout se disposoit
 à une heureuse issue de la présente
 Diète; mais ces commencemens heu-
 reux ont été renversés par la perte que
 l'on fit le 1. de ce mois à 5. heures du
 matin de *Frédéric Auguste* 26. Roy de
 Pologne & 15. Electeur de Saxe, qui
 mourut en cette Ville âgé de 62. ans
 8. mois & quelques jours, étant né le
 12. May 1670. Il étoit fils de *Jean*
George III. Electeur de Saxe, de la bran-
 che *Albertine*, & d'*Anne-Sophie* fille de
Fredric III. Roy de Dannemarck. Il suc-
 ceda à l'Electorat de Saxe au mois d'Avril
 1694. après la mort de *Jean George IV.*
 son frere aîné, mort sans Enfants. Il
 fut élu Roy de Pologne le 17. Juin 1697.
 & couronné le 15. Septembre suivant.
 Il avoit épousé le 10. Janvier 1693. *Chris-*
tine Everhardine de Brandebourg Ba-
reuth, morte le 5. Septembre 1727.
 âgée de 56. ans, laquelle n'a laissé qu'un
 fils, qui est *Frédéric Auguste* Prince Roy-
 al de Pologne & Electoral de Saxe, à
 présent Electeur. La mort subite de ce
 Monarque, afflige extrêmement tous les
 V. bien

bien-Intentionnés de ce Royaume, & l'on commence à sentir la grandeur de cette perte & à prévoir les divisions funestes qu'elle peut causer. Immédiatement après la mort du Roy, l'Archevêque de Gnesne, Primat, qui en cette qualité est Régent du Royaume, pendant l'Interrègne; assembla les Nonces de la Diette, pour leur donner part de cette fâcheuse nouvelle. Il leur fit un beau Discours tendant à les exhorter à l'union & à prendre les mesures convenables, pour conserver la tranquillité dans le Royaume. Le lendemain, on annonça cette mort au Peuple avec les cérémonies accoutumées.

Les factions se forment en faveur des Prétendans au Trône; Celle du Roy *Stanislas* se fortifie de jour en jour & le parti qui l'appelle est un des plus forts de la République; Le Regimentaire *Poniatowski* qui a accompagné ce Prince & le feu Roi de Suede à Bender, se souvenant de la faveur où il a été auprès de ce Monarque, travaille fortement pour lui, & il se promet de devenir un jour Grand General de la Couronne, si le Roy *Stanislas* remonte sur un Trône qu'il a déjà occupé

& dont les Vertus le rendent digne, Mr. le Marquis *de Monti*, Ambass. de France, confère souvent avec les Sénateurs & employe utilement son habileté & le crédit de S. M. T. C. pour favoriser les droits de ce Prince. D'un autre côté les Partisans de l'Electeur de Saxe font en assés grandnombre, & appuyés par l'Empereur & par quelques Puissances Voisines; On debite aussi qu'il se forme un troisième parti en faveur du *Chevalier de S. George*, soutenu par la famille Royale *Sobieski* & par la Cour de Rome; Cette faction tâchera d'attirer de son côté le Primat du Royaume, qui a beaucoup d'influence dans l'Electiõn, & qui pourroit bien la favoriser, moyennant le Chapeau de Cardinal.

La Succession au Duché de Courlande; est aussi un article très délicat pour ce Royaume, & qui pourroit nous attirer des demêlés avec l'Imperatrice de Russie. Le Duc *Ferdinand de Courlande*, qui est le dernier de la Maison des *Kesteler*, laquelle régné dans ce petit Etat, depuis 1561. est âgé de 77 ans, & attaqué d'une maladie qui ne donne aucune espérance pour sa vie; Ainsi

Ainsi ces démêlés sont à la porte. La République a même fait marcher quelques Régimens sur les frontières de Courlande, pour prendre possession de ce Païs, si le Duc vient à mourir. D'un autre côté, on dit, que S. M. I. Cz. a aussi envoyé des Troupes dans les mêmes vuës. Ce Duché est un fief qui relève de la Pologne, & que la République prétend réunir à la Couronne & le diviser en Palatinats, suivant le Recès de la Diette tenuë à Grodno en 1727. Les Courlandois, de leur côté, soutiennent que suivant la Constitution de leur Etat & les *Paçta Conventa*, faits entre la Pologne & le Duc *Goshard Kesteler*, ce Duché ne doit pas changer de forme. Ces derniers seront soutenus dans ces prétentions par la Russie, qui a actuellement ce Païs comme une hipotèque, pour les sommes que l'Empereur Pierre le Grand avoit prêtées à la République, dans la dernière Guerre du Nord : Outre que la Cour de Peterbourg a des raisons de Convenance pour empêcher qu'il ne se fasse aucun changement dans la Courlande, qui sert de barrière à la Livonie.

R U S S I E.

PETERSBOURG. Le Comte de Wratislau, Ambassadeur de l'Emp. est sur son depart pour Vienne: S. M. I. Cz. lui a fait present de son Portrait enrichi de Diamants d'une grande valeur. Mr. de Hohenholz restera icy après le depart de ce Ministre , en qualité de Résident de la Cour de Vienne. Mr. De Westphalen Envoyé Extraordinaire du Roy de Dannemarck a eu diverses Conférences avec les Ministres de la Cour ; & Mr. le Comte de Levvolde Gr. Ecuyer , a fait raport à S. M. I. du succès de ses Négotiations à la Cour de Berlin. On a resolu dans un Conseil de Guerre de renforcer les Troupes qui sont sur les frontières de Perse & de Turquie. Nos Magasins en Ukraine sont si bien fournis , de Provisions & de Munitions de Guerre , qu'on pourroit en cas de besoin y faire subsister, pendant plusieurs mois, une Armée de plus de 100 mille hommes. On assemble diverses Troupes aux environs de Riga , & la Cour a donné ordre de poster sur la route, depuis cette dernière Place jusques en cette Ville , divers Détachemens

de Cavalerie pour escorter le Prince *Antoine - Ulrich de Beveren*, au devant duquel on a envoyé divers *Traineaux* pour le conduire icy.

S U E D E.

STOCKOLM. La plupart des Sénateurs sont revenus de la Campagne, pour assister à une Assemblée du Senat, dans laquelle on doit mettre sur le tapis diverses affaires importantes.

On doit lancer à l'eau incessamment 3. Vaisseaux de Guerre nouvellement construits, & on continuë à mettre nôtre Marine en bon état.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE. Le Roy accompagné du Prince Royal, vint icy le 24. du mois passé rendre visite à la Princesse *Sophie - Hedvige*, & retourna ensuite à *Fredericlsbourg*. S. M. a souscrit dans la Comp. d'assurance nouvellement établie, pour 10 mille Ecus, la Reine pour 15 mille & le Prince Royal pour 10 mille: Le fond de cette Compagnie

pagnie monte déjà à plus de 300. mille florins. On dit que le Roy ira au Printems prochain en Norvège & l'on travaille même aux Equipages de S. M. Mr John , qui a été Résident à Berlin, à ordre de se rendre à Londres, avec le même Caractère.

F R A N C E.

PARIS. On paroît très satisfait dans cette Capitale des heureux changemens arrivés dans le Gouvernement Ecclesiastique. Mr. nôtre Archevêque y contribué beaucoup par sa sage administration. Ce Prélat accorde à tous les Curés la Permission d'exercer leurs fonctions sans aucune distinction de Mollistes , d'Appellans ou de RéAppellans. Il reçoit même souvent à sa table ces derniers , & cela avec beaucoup d'affabilité. Cette conduite est parfaitement conforme aux intentions & aux ordres positifs de S. M. qui a déclaré qu'Elle ne vouloit absolument plus entendre parler d'aucun différent entre les deux partis. & qu'Elle étoit résolue d'étouffer jusqu'aux moindres semences de division

on

on entre les Ecclésiastiques.

S. M. vint le 1. de ce mois, de Marli à Versailles, & Elle assista le lendemain à la Procession des Chevaliers de l'ordre du St. Esprit. Dans le Chapitre tenu a cette occasion, le Roy disposa des deux Places de Commandeurs de cét ordre, vacantes par la mort de Mr. l'Archevêque de Lion, & par celle de Mr l'Evêque de Metz; ces deux Commanderies ont été données à Mrs. les Archevêques de Vienne & d'Albi.

Le Marquis de Castellar Ambassadeur d'Espagne, a eû de frequentes Conferences avec les Ministres, ces Conferences roulent, dit on, en partie sur les moyens de terminer à l'amiable les différens survenus entre les Cours de Vienne & de Seville.

On a envoyé ordre au Directeur de la fabrique des poudres à Canon établie à St Chamas en Provence, d'en preparer en diligence Deux mille Quintaux pour le service de l'Escadre destinée contre Alger, qui n'est pas à beaucoup près si forte que nous l'avions annoncé le mois dernier.

Le Roy a nommé Mr. de Tavanès
Evêque

Evêque de Châlon, à l'Evêché de Metz, en luy conservant les Honneurs de Comte & Pair, attachés à son premier Evêché, & S. M. a donné l'Evêché de Châlon à Mr. De Beringhen, Evêque du Puis en Auvergne.

Le Chapitre de Nôtre Dame élût le 30. du mois dernier Mr. l'Abbé d'Harcourt pour remplir la dignité de Doyen Vacante par la mort de Mr. l'Abbé de Gontault.

Il y a actuellement dans les Prisons de cette Ville 350 Prisonniers pour crimes, & l'on va travailler incessamment à l'instruction de leurs Procès. Il y en a aussi beaucoup dans les Prisons de Beauvais, entr'autres *Marché-à-serre* Chef d'une grande bande de Volcurs avec plusieurs de ses Camarades.

Le 6. de ce mois, il y eût icy un si grand brouillard qu'il faisoit nuit dès les 3. heures apres midy, & qu'à peine y voyoit-on le matin. Ce brouillard a continué quelques jours, mais non pas si épais qu'il étoit les 2. premiers. Les maladies épidémiques se sont aussi sentir en cette Ville, où il y a un très grand nombre de Malades.

On

On va plaider à la grand-Chambre un procès considerable entre l'Ordre de Malthe & Mr. le Grand Prieur de France. Ce dernier pretend avoir droit de nommer tous les cinq ans à une Commanderie vacante, à l'exemple de ses Predecesseurs, & conformément aux Bulles du Pape.

On fait de grands preparatifs pour le départ du Roy Stanislas, qui doit se rendre incessamment en Pologne.

Mr. le Duc d'Anjou est rétabli de son indisposition, & la Reine avance heureusement dans sa grossesse. Les Actions sont à 1860.

AVIGNON. La défense de laisser entrer certaines Manufactures de France dans la Vile & Comtat d'Avignon, de même que la retraite donnée à divers Contrebandiers & le refus fait par le Vice-Légat de les rendre, ont occasioné le Blocus de cette Ville par les Troupes du Roy, au nombre de six Bataillons. On n'y laissoit entrer aucuns Vivres ni Provisions, ce qui incommodoit extrêmement les habitans, qui ont manqué même du necessaire. Les Religieuses des Cou-

vents de cette Ville, qui ont leurs familles dans les Provinces de Languedoc & de Provence, craignant les suites d'une disette, ont obtenu du Vice - Legat la permission de se retirer chez leurs Parens, pour y subsister, jusqu'à ce que les differents soient terminés. On espere que ce sera bientôt, puisque le Pape a envoyé ses pleins Pouvoirs à Mr. le Vice Legat d'Avignon, & que le Roy a donné les siens à Mr. le Marquis de Maillebois, aux fins de terminer amiablement ce qui donne lieu à cette facheuse affaire.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. Le Duc d'Ancaster Grand Chambellan d'Angleterre, suivi des Halebardiers de la Garde, alla le 27. du passé à la Maison du Parlement, pour y visiter les Appartemens qui sont sous la Chambre des Pairs, conformément à la pratique annuelle qui se fait depuis la découverte de la conspiration des Poudres. Le même jour après midi, le Roi se rendit avec les Cerémonies accoutumées à la Chambre des Pairs, & les

les Communes ayant été mandées: S. M. parla aux deux Chambres en ces termes.

„ *Milords & Messieurs*: C'est une
 „ grande satisfaction pour moi, que la
 „ situation présente des affaires, tant
 „ au dedans qu'au dehors du Royau-
 „ me, soit telle, qu'en Vous assemblant
 „ aujourd'huy, elle m'exempte de vous
 „ communiquer d'autres sujets que ceux
 „ qui regardent l'expédition des affai-
 „ res du Royaume &c.

„ *Messieurs de la Chambre des Com-*
 „ *munes*. J'ordonnerai aux Officiers
 „ de vous remettre l'estimation du ser-
 „ vice pour l'année courante: Et je ne
 „ doute pas que vous ne leviez avec
 „ cette joye que j'ay toujours remar-
 „ quée en Vous, tels subsides effectifs
 „ que Vous jugerez nécessaires pour
 „ l'honneur, la sûreté & la défense du
 „ Royaume. Je ne puis m'empêcher de
 „ Vous recommander, comme une confi-
 „ dération digne des *Communes de la*
 „ *Grande Bretagne*, que dans toutes
 „ vos délibérations, tant par rapport
 „ à la levée des subsides annuels, que
 „ dans la distribution des revenus pu-
 „ blics; vous preniez des mesures qui
 „ puissent

puissent rendre au soulagement présent & futur de ceux que Vous représentez &c.

„ *Malords & Messieurs.* Vous devez être persuadés, qu'il est fort desirable, pour parvenir à une prompt expédition des affaires du Royaume, & que rien ne peut donner plus de poids & d'autorité à toutes, Vos résolutions, que déviter les animosités déraisonnables, & de ne pas permettre que vous soyés détournés par quelque prétexte spécieux de vôtre attachement constant, pour le véritable intérêt de Vôtre País: Que ce soit là vôtre premier & principal soin, & que les Peuples ressentent les avantages dont ils jouiront, comme un effet de Vôtre Sagesse & de Vos résolutions, en préférant leur soulagement & le Bien public à toute autre considération.

Le Roy s'étant retiré, les Seigneurs prirent la résolution de présenter une Adresse de Remercement à S. M. Elle porte en substance,

„ Qu'on doit attribuer à l'heureux succès des Conseils & des Négociations de

„ de S. M. de ce qu'aucune autre rai-
 „ son ne l'engageoit à assembler Son
 „ Parlement, que celle qui concerne
 „ l'expédition des affaires publiques:
 „ Que comme il plaisoit à S. M. de
 „ témoigner sa Satisfaction, & de deman-
 „ der l'avis de son Parlement sur les
 „ affaires qui pourroient lui être pré-
 „ sentées ; ils le croyoient obligés de
 „ regarder cette partie de leur devoir,
 „ comme le plus grand honneur & la
 „ plus grande prérogative de la Cham-
 „ bre, & d'assûrer S. M. qu'ils n'en
 „ abuseroient jamais. Qu'ils feroient
 „ tous leurs efforts pour expédier les
 „ affaires d'une manière qui puisse
 „ convaincre, qu'ils préféreroient tou-
 „ jours le veritable interêt de la
 „ Patrie & le Bien commun de la Gran-
 „ de Bretagne, à toute autre conside-
 „ ration.

Les Communes resolurent aussi de
 présenter une Adresse à S. M. dont voi-
 ci le précis.

„ Elles remercient S. M. de Sa
 „ Gracieuse Harangue, Elles marquent
 „ leur Satisfaction de la scituation pré-
 „ sente des affaires, & elles assûrent
 le

20 le Roy, que la Chambre levera ef-
 21 ficacement les subides nécessaires,
 22 pour l'honneur, la sûreté & la déf-
 23 fense de S. M. & du Royaume, &
 24 qu'Elle prendra les mesures qui con-
 25 tribueront le plus au bonheur présent
 26 & futur de ses Compatriotes; &
 27 qu'Elle ne se laissera pas détourner,
 28 par aucun prétexte, de poursuivre avec
 29 fermeté le véritable intérêt de la Pa-
 30 trie; Ce qui sera en toute occasion
 31 son premier & principal soin &c.

Le Duc de Bedford, prit séance
 dans la Chambre des Pairs le 27. Janvier
 & le lendemain les Seigneurs ordonnèrent
 qu'on prieroit l'Evêque de Chester de
 prêcher devant Eux dans l'Abbaye de
 Westminster le 10. du Courant, jour
 du Martire de Charles I. Ils allèrent
 ensuite présenter l'Adresse mentionnée
 cy dessus, à S. M. qui la reçut très
 gracieusement, & ils s'ajournèrent
 au lundi suivant. Le même jour,
 la Chambre des Communes présenta
 aussi son Adresse au Roy & ils s'ajour-
 nèrent comme les Seigneurs. Le Comte
 de Macclesfield prit séance dans la
 Cham-

Chambre des Pairs, le 2. de ce mois, à la place du feu Comte son Père. Les Receveurs des Accises présentèrent aux Seigneurs les Inventaires des Biens des Directeurs de la Charitable Corporation, & on ordonna qu'ils seroient mis sur la Table. Ils ouïrent ensuite des Avocats, dans une Cause qui a été pendante, depuis 29 ans, devant plusieurs Tribunaux, entre l'Evêque d'Ely & le Docteur Bentley. Les Communes en Grand Comité résolurent d'accorder un subside au Roy. Cette résolution fut unanimement approuvée le 3. & la Chambre ordonna, qu'on remettrait devant Elle les differens Etats & Comptes pour l'année courante. Le même jour les Communes nommerent le Docteur Mavvson pour prêcher devant Elle le 10. & l'Apel de la Chambre fut renvoyé au 11. La fête de l'Anniversaire du Martire du Roy Charles 1. fut célébrée le 10. en la manière accoutumée. Les Prédicateurs indiqués prêchèrent devant les Seigneurs & devant les Communes, & le Docteur Berimans devant le Lord Maire dans l'Eglise Cathédrale de St. Paul.

L'Amira

L'Amiral Byng Vicomte de Torington mourut sur la fin du mois dernier, dans la 70. année de son âge: Ce Seigneur avoit une grande expérience dans la Marine; Il s'est trouvé en personne à toutes les Actions d'istinguées que nous avons eues sur Mer, depuis environ 50. ans, & il a toujours été Victorieux, lors qu'il a eu le Commandement en Chef des Armées Navales. Le Chevalier Charles Wager a été fait premier Commissaire de l'Amirauté en sa place, & le Roy l'a nommé Membre du Conseil Privé. On dit que le Duc de Cumberland sera déclaré Grand Amiral de la Grande Bretagne & qu'on établira un Conseil pour l'affister, composé des Commissaires de l'Amirauté.

Mr. Woolston, connu des Scavants par ses Discours sur les Miracles de N. S. mourut en cette Ville le 1. de ce mois. Jaques Tomas Herbert Comte de Pembrock & Montgomeri &c. mourut aussi le 2. dans un âge avancé. Les Rhumes ont été si à la mode, que peu de personnes peuvent se flater d'en avoir été exemts; ils ont emporté beaucoup de monde, particulièrement les Vieillards.

PAIS BAS

LA HAYE. Nous avons perdu depuis peu de tems plusieurs Seigneurs & Officiers de distinction. Mr. le Comte de Hompesch, General de la Cavalerie, Gouverneur de Bois-le-Duc & Colonel du Régiment des Gardes Hollandoises à Cheval, mourut le 26. du mois passé, à Hamersbach dans le Pais de Juliers. Le Baron de Hompesch son frère étoit mort 13. jours auparavant: Il étoit Major Général, & Colonel-Commandant du Régiment du Prince Roial de Prusse Infanterie. Le Baron de Huffel, Lieutenant General d'Infanterie, est aussi décédé, de même que Mr. le Brigadier Malprade. Ces Hauts Officiers, quoi que parvenus à un âge fort avancé, sont cependant universellement regrettés: Ils ont donné déclatantes preuves de leur experience dans l'Art Militaire, lors des dernières guerres. Mr. le Baron de Frisheim General d'Infanterie, Gouverneur de Heusden, a été nommé par L. H. P. Gouverneur de Bois-le-Duc; & Mr. le Colonel Palm a le Gouvernement de Heusden: Elles ont aussi conféré la Dignité de Lieutenant

E nant

nant General d'Infanterie à Mr. De Cronstroom, Suédois, qui est Gouverneur de Furnes & le plus ancien Major General.

L. H. P. ont reçu avis que le Roy de Prusse étoit très indisposé contre nôtre République, à l'occasion de deux des ses Officiers que l'on a fait arquebuser à Mastrich sur la fin de Janvier, étant accusés d'avoir enrôlé, contre les défenses positives & le droit des gens. On assure que S. M. P. ne croyant pas ces Officiers coupables, & ayant peut être été mal informée, est très irritée, & que par représailles, Elle a fait arrêter quelques Officiers Hollandois dans le Duché de Clèves, qui ont été conduits dans la Citadelle de Wezel: Le Colonel *de Leishen* & un Major de Cavalerie du Régiment de Pechteren sont du nombre. Les menaces de S. M. engagent L. H. P. à se mettre en état de deffense, & on parle d'une augmentation de 10. m. hommes dans les Troupes. Les Garnisons *de Wenlo, de Grave, de Nimègue* &c. ont été renforcées. Les Etats Generaux ont dépêché en toute diligence plusieurs Courriers à Berlin, le dernier desquels porte des

des ordres à Mr De-Ginckel notre Ministre, de revenir incessamment, si S. M. ne déclare précisément ses intentions, & qu'elle n'ordonne pas de remettre en liberté les Officiers Hollandois. Le retour de ce Courier décidera sans doute, ou d'une rupture ou (comme on l'espère) d'un éclaircissement favorable entre S. M. P. & L. H. P. En attendant le Conseil d'Etat, donne des ordres & fait faire des préparatifs, comme si l'on devoit craindre une déclaration de Guerre.

E S P A G N E.

SEVILLE. La Santé du Roy est toujours assez chancelante; Il a été très indisposé le mois dernier d'une grosse fièvre & d'une fluxion à la joue; cependant il se porte présentement beaucoup mieux. On continue à fonder diverses pièces de Canons dans la fonderie Royale de cette Ville. On fait aussi à Barcelonne 18. pièces de Batterie, 16. de Campagne & 8. mortiers. Les Carabiniers & Dragons du Roy sont habillés de neufs & de la plus grande partie des

Troupes vont l'être aussi. On parle de lever quelques nouveaux Régiments de Dragons & d'augmenter les Troupes.

Le Grand Armement qui se fait le long de nos Côtes de la Méditerranée, regarde, dit-on, l'Afrique: La Garnison d'Oran doit être échangée, & elle reviendra en Espagne pour se délasser des grands travaux qu'elle a essuyés: On fera dans peu un transport de 10. Bat: pour relever les Régiments qui ont le plus souffert. Les réparations des Ouvrages du dehors de cette Place se continuent avec d'autant plus d'activité, que l'on apprend que les Algériens font des préparatifs & se disposent à l'attaquer de nouveau, lors qu'ils auront reçu les secours qu'ils attendent de Turquie. Leur Camp qui est à trois lieues d'Oran, est assés en désordre, manquant de vivres & de provisions, & jusques icy ils s'y tiennent fort tranquilles.

Les Maures qui avoient été obligés de quitter leur Camp devant Ceuta, à cause des grandes pluyes, & de la vigoureuse sortie que la Garnison avoit faite sur eux, il y a quelques tems, y sont revenus le mois passé: Ils ont travaillé

travaillé à la réparation de leurs Lignes; & même déjà élevé quelques Batteries, desquelles ils font grand feu sur les Ouvrages extérieurs de la Ville: Leurs attaques se disposent en toute diligence, pour faire le Siège dans les formes; mais ils n'avancent pas beaucoup, à cause du feu des Assiégés qui est continuël & des plus vifs: Ce que les Maures font dans un jour, est presque entièrement détruit le jour suivant.

Nos Armateurs ont ordre d'arrêter les Navires sur lesquels il se trouvera des Maures, ou des Marchandises à eux appartenant, en représailles de ce qu'ils se saisissent de tous les Vaisseaux ayant à bord des Espagnols. Deux de nos Armateurs arrêterent le mois passé & conduisirent à Barcelonne le Séfate Vaisseau Anglois chargé de sucre pour Livorne, à cause qu'il avoit à bord trois passagers Maures; Mais Mr. Keene Plenipotentiaire de S. M. Br. à Seville, l'ayant réclamé; Nos Ministres lui ont fait entendre qu'il seroit restitué.

Les Lettres de Cartagène & d'Alicante du mois passé, nous apprennent que quelques Vaisseaux de Malte avoi-
ent

ont attaqué une partie de l'Escadre d'Alger dans le Canal à 30 lieues de cette dernière Ville, que le Combat avoit été long & sanglant, que les Chevaliers de Malte avoient coulé à fond deux Vaisseaux Ennemis, dispersé les autres & fait quelques prisonniers; & que la Capitaine s'étoit retirée à Alger fort maltraicée

CADIX. On apprend que la Flotille partie d'icy au mois d'Août dernier pour la *Vera Cruz*, y étoit arrivée heureusement, après avoir essuyé de longs calmes; & que le Gouverneur avoit envoyé deux Vaisseaux de Guerre à *Porto-Bello*, pour y charger le Trésor qu'elle doit conduire icy. Le départ des Gallions n'est point fixé, & l'on s'étonne du peu d'empressement que les Etrangers marquent à s'interresser dans leur Cargaison. Outre les Vaisseaux destinés pour *Buenos-Ayres* & *Lux-Homburg*, la Cour a jugé à propos d'envoyer à *Carthagéne* & à *Porto-Bello*, deux Vaisseaux de Guerre, pour croiser sur les Côtes de ce Pais-là, & de faire par-tir avec eux trois Vaisseaux Marchands, qui

qui auront des Régitres pour charger; mais le *Commerce* a fait faire des représentations en Cour à l'occasion du départ de ces trois derniers Vaisseaux.

PORTUGAL.

L I S B O N N E. Le Roy regardant l'Art militaire, comme essentiel & important pour la défense d'un Etat, a jugé à propos d'établir deux nouvelles Academies Militaires, l'une à Elvas & l'autre à Almeida, pareilles à celles de cette Ville & de Viana. Les Officiers & les soldats qui y étudieront & qui y feront le plus de progrès seront avancés, après un examen en présence des Ministres du Conseil de Guerre & des Trois Etats. Et afin que les Officiers puissent d'autant mieux s'instruire dans le Militaire, par la fréquentation qu'ils auront avec les Ingénieurs, S. M. a ordonné qu'il y aura dans chaque Régiment d'Infanterie une Compagnie, dont tous les Officiers seront Ingénieurs.

ITALIE

ITALIE.

ROME. Les Ministres de Dom Carlos, demandent avec vivacité, que la Chambre Apostolique restituë incessamment à S. A. R. les Duchez de Castro & de Ronciglione, sous les offres de satisfaire aux conditions qui ont été stipulées pour le retrait de ces fiefs. Cette Demande importante embarasse extrêmement la Cour Sainte, qui voudroit bien éluder cette restitution. Dans cette vüe, & pour augmenter le Patrimoine de St. Pierre, Sa Sainteté a fait publier d'amples Factums, qui exposent ses droits & prétentions à cët égard: Mr Aldobrandi Auditeur de Rote, est l'Auteur d'un Mémoire très bien écrit sur ce sujet. On répond à toutes ces Pièces, de la part de l'Infant Dom Carlos & tout cela fermente vivement, avec apparence de devenir sérieux. Il ne sera peut être pas hors d'œuvre de dire icy quelque chose sur ces Etats.

La Maison Farnèze, a possédé Castro & Ronciglione, depuis 1535. que Paul III. Souverain Pontife en mit en possession Pierre Louis Farnèze son fils pour

en jouir à Titre de Duché lui & ses Descendants à perpétuité ; Ainsi ces Etats sont devenus l'Apanage de cette Maison , qui en a joui paisiblement pendant plus d'un Siècle ; c'est à dire jusqu'en 1641. que *Urbain VIII.* l'enleva de vive force au Duc *Odoard*, sous prétexte que ce Duc devoit un Million & demi d'Ecus, au Mont de Pieté établi à Rome. Ce qui donna lieu à une Guerre, qui fut terminée par la restitution de ces deux Etats au Duc de Parme, sous la condition qu'il payeroit cette somme ; Ce qui ne s'exécuta pas du vivant d'*Urbain VIII.* & d'*Odoard*.

Ranuce II. fils & successeur d'*Odoard*, eût un démêlé avec *Innocent X.* à l'occasion d'un Moine, que ce Pape nomma à l'Evêché de Castro, & que le Duc s'excusoit de recevoir par plusieurs raisons : Il fit prier S. S. de nommer un autre sujet ; mais le S. Pere persista dans sa Nomination. Le Moine allant prendre possession de son Evêché fut tué en chemin : On ne decide pas si ce fut accident ou dessein prémédité ; mais *Innocent X.* outré de cette mort, qu'il régarda comme un Assassinat, fit

démolir; de son Autorité; la Ville de Castro jusques aux fondemens; & élever dans l'endroit une Piramide avec cette Inscription Italienne, *Qui fuit Castro* luy fut Castro. Après quoy il transféra le Siège Episcopal à *Aquapendente*. Le Pape ne s'en tint pas là; il pressa sans ménagement Ranuce de payer ce qu'il devoit au Mont de Pieté; mais se trouvant dans l'impuissance de le faire, il fut forcé de se voir dépouillé des fiefs de Castro & Ronciglione. Cecy arriva en 1649. Cependant l'Incammération ne s'en fit qu'en 1660. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au Traité de Pise de 1664. dans lequel le Duc de Parme fut compris aux instances de la France. La désincammération de ces Etats y fut stipulée, & on accorda un delai de 8. ans à ce Prince pour le payement de ce qu'il devoit. *Alexandre VII.* ratifia ces Articles & désincorpora, de l'avis du Sacré Collège, Castro & Ronciglione de la Chambre Apostolique. La somme due aux Montistes, ayant été fixée à Un million 629. mille 750. Ecus, & devant être payée en deux termes égaux; le Duc de Parme en remit trois ans après

près la moitié à Rome, & fit sommer les Trésoriers de la Chambre de recevoir en exécution des Art. 14. & 15. du Traité de Pise & du Décret d'Alexandre VII. mais ce fut inutilement ; On refusa ces deniers. Les Ministres de Parme, renouvelèrent leurs instances sous Clément IX. & travaillèrent encore en vain. Il en fut de même sous le Pontificat de Clément X. qui porta cette affaire au Consistoire en 1671. dans lequel il fut résolu de reincamerer ces Fiefs au profit du St. Siège. Les Ducs de Parme ont toujours réitéré leurs offres de paiement, & protesté contre l'Incameration pendant les Pontificats de Innocent XI. Alexandre VIII. Innocent XII. Clément XI. Innocent XIII. & Benoît XIII. Ils ont aussi réclamé leurs droits dans tous les Traités qui ont suivi celui de Pise. La Scène se trouve présentement bien changée: Aussi la Cour de Rome est-elle alarmée des requisiions que l'Infant Dom Carlos lui fait faire, sachant que ce Prince est bien plus en état de se faire rendre Justice sur ses droits & prétentions, que tous les autres Ducs de Parme, les Brédécosses.

Il ya icy un Prince Arabe, qui se dit proche Parent de l'Empereur de Maroc ; On l'instruit dans la Religion Chrétienne : Le Cardinal Belluga le visite de tems en tems, pour voir s'il fait des progrès dans nos Dogmes, & cette Eminence lui administrera dans peu le Bâ-tême.

Le Cardinal Acquaviva a fait mettre les Armes du Roy d'Espagne au frontispice de son Palais: Cette Eminence sera chargéé des affaires de S. M. Catholique, en place du Cardinal Bentivoglio décedé depuis peu. S. S. n'a pas encore disposé de ce Chapeau vacant ; le Cardinal Ciénsuegos a fait connoitre au Souverain Pontife, que S. M. I. s'interressoit en faveur de Mr. Stampa Nonce à Venise, & qu'Elle souhaitoit que ce Prélat fut revêtu de la Pourpre. Le Chevalier de St. George sollicite aussi ce Chapeau pour Mr. Riviera,

Le Sacré Collége ayant été informé, que l'Empereur regarde l'Excommunication lancée contre le Duc de Gravina, comme une atteinte à l'Autorité Souveraine dans le Royaume de Naples, a chargé le Cardinal Secrétaire d'Etat
d'écrire

d'écrire à ce sujet une Lettre fort ample à S. M. I. Ce Duc a aussi écrit une très belle Lettre au Sacre Collège, qui lui a marqué de rester obeïssant au St. Siège jus qu'à la decision de cette Affaire. Il paroît en cette Ville divers Ecrits sur cette Matière, entr'autres un Mémoire ample & bien circonstancié, dans lequel la conduite du Duc de Grvaina est parfaitement justifiée ; Il semble même que les raisons qu'on y allégué, ont fait impression, puis qu'il a été ordonné à l'Evêque de Gravina d'y répondre ; & que dans la dernière Congrégation tenuë à ce sujet, il a été résolu d'envoyer des Pleins pouvoirs au Nonce Apostolique à Naples, pour tâcher de terminer ces differents à l'amiable, conjointement avec le Viceroy.

PARME. La Cour célébra le 22. du mois passé, avec beaucoup de pompe l'Anniversaire de la naissance de l'Infant Duc, qui est entré dans la 18. année de son âge. La Cour étoit superbe, & il y eut un magnifique Bal au Palais Ducal, avec un grand Festin. S. A. R. dansa avec la jeune Comtesse de St. Estevan

Filivan, & ensuite avec les principales Dames de la Cour.

La Duchesse Henriette, Douairière de Parme, a fixé sa résidence à Plaisance.

NAPLES. Nous avons encore senti des Secousses de Tremblement de terre, le mois passé, dans cette Ville & presque dans tout le Royaume; mais sans aucunes suites fâcheuses: Elles ont été plus violentes à Benèvent, où elles ont duré long-tems, & achevé d'ouvrir les murs des Eglises & autres Bâtimens solides, qui avoient résisté au précédent Tremblement.

L'Empereur a demandé aux Etats un Don gratuit de 400 mille Ducats. Le Conseil Collateral a fait défense au Duc de Gravina & autres Excomuniés, de se soumettre aux Bulles ou Décrets du St. Siège; Il a aussi fait arrêter quelques Ecclésiastiques séditieux.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. Sa Hautesse a reçu un détail circonstancié de la grande

grande révolution arrivée en Perse, qui lui a été envoyée par Osman Bacha de Babilone ; Voicy en substance ce qu'elle contient.

„ *Thamas Kouli-Kam*, qui étoit
 „ à la tête des Armées du *Sophi* de
 „ Perse, faisoit la guerre aux *Aghnans*,
 „ lors que le Traité entre les Turcs &
 „ les Persans fut signé. Ce General
 „ qui étoit aussi *Athema-doules* ou Pre-
 „ mier Ministre, feignit d'abord, d'a-
 „ prouver ce Traité, mais s'étant avancé
 „ avec son Armée du côté d'Isphahan,
 „ il commença à blâmer la conduite du
 „ *Sophi* son Maître, & l'accusa d'a-
 „ voir fait une Paix honteuse ; Ensuite
 „ il déclara qu'il ne consentiroit jamais
 „ qu'*Erivan*, *Tiflis*, le reste de la *Georgie*
 „ & les autres Places cedées aux Turcs,
 „ demeurassent entre leurs mains. Ces
 „ plaintes faites ouvertement, ne man-
 „ quèrent pas d'être rapportées à *Schah*
 „ *Tamas*, qui lui ôta sa confiance ;
 „ mais étant obligé d'avoir des ménage-
 „ ments pour un sujet qu'il avoit ren-
 „ du trop puissant, il se vit contraint
 „ de dissimuler, & il se consenta de le
 „ rappeler à la Cour. *Kouli-Kam*

„ s'y rendit , accompagné de plusieurs
 „ des principaux Officiers de l'Armée.
 „ Sa première démarche fut de se saisir
 „ de la Personne du *Sophi* , qui fut in-
 „ continent transféré dans la Province
 „ de Chorozan sur les frontières du
 „ *Zagatay*. Après quoi Thamas Kouli
 „ Kam eleva sur le Trône le jeune Prin-
 „ ce , fils de Schah Thamas âgé de 6.
 „ mois , & se fit ensuite nommer Régent
 „ du Royaume & Généralissime des Ar-
 „ mées de Perse ; Ce qui fut précédé
 „ d'une harangue pathétique sur la tris-
 „ te situation de l'Empire , qui ne pou-
 „ voit être attribuée qu'à la mollesse
 „ de Schah Tamas , qui l'avoit rendu
 „ Esclave de ses Concubines. Ce Mi-
 „ nistre, *ajoute-il*, est un homme belliqueux,
 „ d'un caractère violent, & qui paroît être
 „ dans le dessein d'enlever aux Turcs ,
 „ (qu'il nomme les Ennemis héréditai-
 „ res des Persans) toutes leurs Conquêtes.
 „ Il presse ensuite Sa Hauteſſe, de se met-
 „ tre incessamment à la tête de ses Trou-
 „ pes , pour les animer par sa présence à
 „ combattre un si redoutable Ennemi.

On a tenu un Divan General , où l'on
 est convenu que Sa Hauteſſe écrivoit aux

Gouver

Gouverneurs des Provinces de Perse, pour les exciter à venger leur légitime Souverain; Le Sultan leur promettant de les soutenir contre le nouvel Usurpateur. La Porte a envoyé trois mille Bourfes au Bacha de Babilone, avec promesse d'être secouru de toutes les forces de l'Empire en cas de besoin, & Elle a fait marcher vers les frontières de Perse un Corps de 20. mille hommes pour renforcer notre Armée qui est près de Babilone. Cette Politique a parfaitement réussi & S. H. a reçu avec un plaisir sensible de nouveaux avis qui portent que plusieurs Gouverneurs & Grands du Royaume de Perse, s'étoient soulevés contre *Kouli Kam*, qu'ils avoient rapellé le *Sophi* détroné, cassé tout ce que l'Usurpateur avoit fait pour s'assurer de la Régence, qu'ils l'avoient obligé à se retirer d'*Isphahan* & à se rendre à 3. lieues de là avec une partie de son Armée, un bon nombre l'ayant quitté pour se joindre à son légitime Souverain. On ajoute que les Gouverneurs des frontières avoient demandé du secours au Bacha de Babilone contre *Kouli Kam*, sous promesse, après le rétablissement du *Sophi*, de confirmer

firmer le dernier Traité conclu avec la Sublime Porte.

S U I S S E.

APPENZEL. Pour être au fait des troubles de ce Canton: Il ne sera pas inutile d'en rapporter icy l'Origine. Avant le Traité de Roschach fait après la dernière Guerre de Suisse; Les Huit Premiers Cantons étoient Juges des différens qui pouvoient survenir entre ce Canton & l'Abbé de St. Gal.; mais les Députés des Protestants d'Appenzel, qui assistoient à ce Traité, mûni des Pleins-pouvoirs requis, demandèrent qu'il fut stipulé, qu'en cas de difficulté, le Prince, choisiroit deux Cantons Catholiques, & qu'eux en nommeroient deux Protestans. Le tout fut rapporté & approuvé dans leur Conseil. Mais quelques années après; Il se trouva nombre de Personnes qui murmurèrent de ce qu'un pareil Article, qui étoit une Nouveauté & un Changement d'ans l'Ancienne pratique, n'eût pas été rapporté dans leur Generale Communauté. Ces Plaintes, nous dit-on, furent trouvées mauvaises par le
Magis-

Magistrat, qui punit ces Plaignants par la destitution de leurs Emplois, ou par d'autres Endroits, & les choses restèrent tranquilles jusques à l'année dernière, qu'elles se réveillèrent à l'occasion des Péages que la Ville de St. Gal prétend avoir droit d'exiger sur les Marchandises que l'on apporte dans son enceinte: St. Gal a négligé ce droit sur ceux d'Appenzel pendant 50. à 60. ans, parce que ce qui venoit de ce Canton étoit peu considérable, mais depuis quelques années, on a fait fleurir les fabriques de toiles à Appenzel, où il y a aujourd'huy de riches Négocians. Cela a excité la jalousie des fabriquans de St. Gal, qui ont voulu rétablir leur Péage sur le pié qu'il étoit auparavant. C'est ce qui a fait rebouillir l'année dernière toutes les difficultés de ce Canton. Il s'y est formé deux partis. L'un nommé le *Parti des Fers*, qui comprend environ les deux tiers des Protestans: Le lieu Capital des Gens de ce Parti est Herisauv, & Mr. Wesser est à leur tête. L'autre appellé le *Parti des Doux*, a pour Chef Mr. Saburger, & le principal lieu de leur Demeure est Troguen. Ces derniers

niers soutiennent le Traité de Roschach. Dans une Generale Assemblée, tenue à Herisavv, où ceux de Trogen assistèrent; On désaprouva ce qui s'étoit fait à Roschach; On cassa & on donna de leurs Emplois ceux qui y avoient eu part, & le tout se passa avec beaucoup d'animosité, à cause des oppositions de ceux de Troguen; mais ils ne se trouvèrent pas les plus forts & ils furent obligés de se retirer chés Eux; d'où ils envoyèrent des Protestations contre tout ce qui s'étoit passé dans cette Assemblée, qui ne devoit pas être regardée pour légitime; puis que le Peuple avoit forcé le Conseil à y condescendre & que les choses s'y étoient passées tumultueusement & non dans l'ordre convenable. C'est ce qui a donné lieu à la Diette des Cantons Protestants à Frauensfeld; mais tous les louables soins des Seigneurs Députés, pour appaiser ces troubles, n'ont pas été suivis du succès qu'ils avoient lieu d'en attendre. La Diette s'est séparée infructueusement. Mrs. Les Députés voulurent faire une autre tentative & se rendirent à Herisavv vers le milieu du troisième mois, dans la vue de concilier les Esprits

prits & de trouver des temperamments pour appaiser ces affligeantes fermentations. Ils furent d'abord reçus très poliment par Mr. Wetter qui les logea chez lui ; mais le Peuple ayant appris leur arrivée ; s'atroupa le lendemain, au nombre de plusieurs milliers, demandant à leur parler. On prétend même que ces Seigneurs ont été contraints de faire quelques Déclarations, qu'ils ont ensuite révoquées depuis St Gal, où ils se rendirent, voyant l'aliénation des Esprits, & craignant que leur Caractère ne souffrit d'une Populace si fort animée. Les Louables Cantons Evangeliques prennent des Informations exactes de cette Affaire, & si les Seigneurs Députés ont souffert quelque Violence, il y a apparence que L. E. sauront se procurer la Satisfaction qui leur est due. Il doit dit-on se tenir une Nouvelle Diette à Aravv le 12. du mois prochain, à ce sujet.

GENEVE. Sur les Plaintes que S. M. T. C. avoit fait faire à Nôtre République, à l'occasion des Contrebandiers ; On envoya Mr. Muffard à Grenoble, pour prendre des arrangements à
 61 cèc

cet egard avec Mr. l'Intendant; mais ils ne conclurent rien & il raporta seulement un Mémoire, de 27. Propositions, dont le contenu n'est pas rendu public: On sait en gros, qu'elles sont contraires à la liberté de nôtre Commerce. Nos Seigneurs Magistrats ont fait remettre au Conseil d'Etat de S. M. T. C. un Mémoire contenant la Réponse à ces Propositions: Il a été présenté par Mr. Thé-luffon qui est à Paris avec la qualité d'Agent de cette Répub'ique. On espere que ces difficultés s'applaniront. On a lieu de le croire, sur tout depuis la Lettre que Mr. Chauvelin Garde des sceaux & Mi-nistre des Affaires Etrangères, a écrite à nôtre Magistrature, qui est très agréable.

Cependant, & nonobstant ces flatueuses espérances; On apprit icy avec la dernière surprise que le 4. du Courant; Un Brigardier des Archers de la Maré-chaussée avec son Détachement, avoit arrêté à Châtelaine qui est à demi lieuë de nôtre Ville, treize Chariots chargés de diverses Marchandises, comme toiles, fleurêts &c. alléguant pour prétexte que le Commerce du País de Genévois interdit avec nôtre Répub'ique. On arrê

ta aussi quelques Chariots de Marchandises venant de Collonge icy. Ces Archers qui outrepassoient sans doute leurs ordres, ont été desapprouvés: Le Capitaine General des Gardes a fait arrêter le Brigadier à Gex, & depuis les Marchandises ont été transportées librement par cette route, comme du passé: Celle de Scissel par la Savoye n'a point été fermée; mais on ne pouvoit en profiter, à cause des Droits. On ne fait pas précisément ce qui a engagé ce Brigadier à en agir ainsi; On presume qu'il a crû être autorisé de le faire, par la Défense de l'entrée des Denrées du Pais de Gex en cette Ville. Quoy qu'il en soit, nous avons trop de confiance en la Justice de S. M. T. C. & à son inclination à maintenir la paix sous son Auguste Règne, pour appréhender aucun trouble de sa part.

NEUFCHATEL. Les Maladies Epidémiques, nous ont enlevé plusieurs Octagenaires & Nonagenaires, & nous pouvons bien faire paroli à la Nouvelle de Lucerne, annoncée dans le Mercure précédent, étant mort icy en très peu de jours quatre personnes qui excédoient ensemble 365. ans. De ce nombre est Mr. Marval Doyen du Conseil d'Etat

âgé de 90. ans. Il avoit été fait Capitaine aux Gardes Suisses à l'âge de 12. ans; mais il quitta le Militaire, pour s'attacher aux Dignités Eminentes que nos Souverains lui conferèrent, desquelles il a rempli avec tant d'honneur & de distinction, qu'il s'est attiré l'estime & l'approbation generale. L'Importante Charge de Maire de cette Ville, qu'il a exercée avec aplaudissement, est de ce nombre. Il siégea en 1707. au rang des Seigneurs Assesseurs pour la Noblesse dans le Tribunal Souverain des Trois Etat, qui jugea la Souveraineté de ce Pais à S. M. Frédéric I. Roy de Prusse.

Le 28. de ce mois, jour fatal des 6. semaines après la mort de Mr. Lallemand: M. le Banneret Martinet, en qualité de Président de la Chambre de la Maison de Charité, demanda en ouverte Justice, l'Investiture des Biens du défunt, conformément au Testament dont nous avons fait mention: Le Discours que cet habile Orateur fit dans cette Occasion, & qui fut generalement goûté, meriteroit bien de trouver place icy, comme plusieurs de nos Lecteurs l'ont désiré. Mais ne pouvant en donner que des fragments très imparfaits, nous n'osons pas les hasarder: Il ne se rencontra aucun Opposant, & la Maison de Charité fut investue Judiciairement de cette riche succession. Nous ne saurions dire à quoi va la totalité du bien, l'Inventaire auquel on travaille n'étant pas complet; mais on assure qu'on a trouvé plus de 60. m. fr. en argent comptant; & qu'il y aura au dela de 150. m. Liv. en bons papiers.



NOUVELLES LITTERAIRES.

*L'Invention de la Poudre , Poë-
me divisé en trois Chants , dédié à
S. A. S. M. le Duc du Maine. A
Paris chez J. F. Joffe. 1732. in 8.
de 54. pages.*

On peut juger de ce Poëme par
les fragments que nous allons en ra-
porter. C'est ainsi qu'il commence.

J'entreprends de chanter une Poudre fatale,
Cruelle invention de la rage infernale,
Dont les terribles feux à nos ardents souhaits,
Rendent plus cher encor le règne de la Paix &c.

A la page 9. Le Poëte fait en ces
termes la Description du lieu où l'Au-
teur de la Poudre travailloit dans le
fond d'une forêt du Tirol.

Sous le toit redouté de ces Antiques Tours ;
 Un farouche Vieillard ufoit ses derniers jours ;
 On le nommoit *Teter*. La pénible Chimie ;
 Faisoit l'unique emploi des restes de sa vie.
 Là tantôt avec soin allumant ses fourneaux,
 Il fouilloit à loisir dans le sein des métaux ;
 Tantôt dans un mortier rapellant son courage,
 Et réchauffant un bras déjà glacé par l'âge,
 Des minéraux divers au hasard assemblez,
 Il formoit un seul tout, sous ses coups redoublez,
 Dans ce rude travail il devançoit l'Aurore,
 Et l'Autre de Venus l'y retrouvoit encore,
 Lors que sur l'Horison en dépit du sommeil,
 Il venoit annoncer le retour du Soleil.
 Heureux si dans cet Art sa longue expérience,
 Eût au bien des Mortels consacré sa science !
 Mais un jaloux Démon de haine & de fureur,
 Contre eux dès sa jeunesse empoisonna son cœur ;
 Triste de leurs plaisirs & joyeux de leurs larmes,
 Le seul amour de nuire eût pour lui quelques
 charmes,
 De son ame cruelle, il eut seul tous les Vœux,
 Et jamais il ne vit assés de malheureux. &c.

A la fin du premier Livre, la Discorde se présente à *Teter* & lui parle ainsi.

Puisque fidèle encor au Culte de tes Dieux,
 Le bonheur des humains blesse toujours tes
 yeux,
 Pour leur porter enfin un coup inévitable,
 Et détruire à jamais leur race détestable,
 Ecoute & voy, *Teter*. Alors ouvrant les mains,
 Elle montre au Chimiste un tas de petits grains,
 Un

Un noir amas de Corps de figure conique,
 De la Poudre à Canon, modèle qu'elle explique,
 Elle dit, quel mélange a composé ces Corps,
 Quel art ingénieux pourra sans trop d'efforts,
 Pour leur donner à tous une grosseur égale,
 Diviser sagement leur Masse generale.
 Leur effet, poursuit-elle, est de lancer aux Cieux,
 Des plus vastes Rochers, les poids prodigieux,
 Et du milieu des airs, ainsi que le tonnerre,
 Faire passer le jour au Centre de la terre :
 Aidé du feu secret dans leur sein préparé,
 Tu peux de l'Univers te jouer à ton gré,
 Troubler les Elements, & dépeuplant le monde,
 A leur premier Cahos, rendre la Terre & l'Onde.
 Rallume donc pour moi ton ancienne ferveur,
 Et sois digne, *Teter*, de toute ma faveur &c.

Le reste de ce Poëme est ainsi rempli d'imaginations & de Traits Poëtiques.

*Les monumens de la Monarchie
 Françoisse, qui comprennent l'Histoire
 de France, avec les fig. de chaque Rè-
 gne que l'Injure du tems a épargnés,
 Par le R. P. Dom Bernard de Mont-
 faucon, de la Congregation de St. Maur.
 Tom. IV. A Paris chez Michel Gan-
 douin &c. 1732. in fo.*

Il a déjà paru trois Tom : de ce Li-
 vre, qui ont été favorablement reçus du

Public, ainsi que tout ce qui est sorti de la Plume de ce Sçavant Bénédictin. Le Volume que nous annonçons contient la suite des Rois depuis Charles 8. jusqu'à François I. inclusivement. Dans la Préface, l'Auteur observe qu'à mesure qu'il avance dans son grand dessein, les Historiens se présentent en plus grand nombre, que les faits se trouvent plus clairs & plus détaillés, que les Monuments qui sont son sujet principal, se multiplient &c. Dans ce grand nombre d'objets, il s'est, dit-il, appliqué à choisir ce qui lui a paru le plus curieux & le plus sûr, & à cet égard il est persuadé que le Public lui rend la Justice, qui lui est due : Cependant il se plaint que malgré sa fidélité & ses précautions, divers Critiques l'on attaqué d'une manière peu mesurée & qui blesse toute bienséance. Il répond ensuite à quelques objections que Mr le Marquis Maffei lui a fait, d'une manière modérée & polie. Entre plusieurs Planches que cet Ouvrage contient, Il y en a une de Charles VIII. assis sur son Trône, portant la Couronne Royale & tenant le Sceptre de la main droite ; Il tend la main gauche

à

à Louis de Bruges qui est à genoux , son bonnet à terre & qui lui présente son Traité du Tournois. On voit de chaque côté du Trône un grand nombre de Seigneurs &c. Une autre Planche représente l'Entrée triomphante de Louis XII. dans la Ville de Gènes : Le Roy y est à cheval , tenant de la main droite un bâton de Commandement ; Il est habillé de blanc & sur son habit , on voit une ruche , & des abeilles d'or qui en sortent ; sur la Veste & sur la Houffe on lit cette Inscription , *Non utitur Aculeo Rex , Le Roy ne se sert pas de l'Arquillon* , ce qui signifioit que Louis XII. ne traiteroit pas les Gènois avec rigueur &c. Le Père de Montfaucon , insère dans la Vie de François I. un Journal très curieux de l'entrevuë de ce Roy & d'Henri VIII. Roy d'Angleterre ; Après quoi viennent trois planches qui représentent cette entrevuë , dans lesquelles on voit les portraits des Rois , des Princes , des Officiers & des Dames de la Cour , & à l'occasion des habillemens de ce tems là ; l'Auteur remarque que Claude de France , première femme de François I. est représentée avec un *Versugadin* . & il assure que c'est la pré-

mière Dame | qu'il ait vû peinte avec cette espèce d'habillement, qui commença, dit-il, à être en usage en France sous le Règne de François I.

L'Histoire d'Angleterre par Mr. de Rapin Thoiras, deux fois imprimée en peu d'années & adoptée par les Anglois qui l'ont traduite du françois en leur langue, n'ayant été conduite par l'Auteur que jusqu'au tems de la dernière Révolution; Un Continueur a entrepris de la porter jusqu'au tems présent dans un 11. & 12. Tomes, que l'on propose en Souscriptions. Ces deux Vol. seront in 4. & de même grandeur que les précédents. On pourra souscrire chez C. Van Lom à la Haye, & chés les principaux Libraires, jusqu'à la fin d'Avril 1733. Le prix est 10. fl. en blanc argent de Hollande, pour le petit papier, & 20. fl. pour le grand. L'Auteur ajoute qu'il a travaillé à se dépouiller de ces préjugés d'inclination ou de haine qui passionnent un Ecrivain; Il prétend rendre une égale Justice aux Episcopaux & aux Presbiteriens, aux Wigs & aux Toris, ne jugeant d'eux que par leurs Actions & par leurs vûes, & se trouvant dans

cet heureux équilibre qui éloigne également de la flaterie & de la satyre. Cet Ouvrage sera enrichi de deux Nouvelles Cartes Géographiques, dont l'une représente les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & l'autre la Monarchie Britannique Ancienne & Moderne. Le Libraire cy dessus nommé & ses Associés, fourniront aussi les 10. premiers Vol. de cette Histoire à ceux qui les souhaiteront pendant le terme de la Soufcription, pour 36. fl.

Verona Illustrata. Histoire de Verone, par Mr. le Marquis Scipion Maffei. A Verone chez Vallarsi & Berno. 1732. 4. Vol. in 8. & un Vol. in fo.

Cette Edition est très belle & ornée de figures en tailles douces. L'Ouvrage est divisé en quatre parties, dont la première contient l'Histoire de Verone & de Venise Ancienne, depuis son Origine, jusqu'à l'arrivée de Charlemagne en Italie. Le scavant Auteur donne dans la seconde Partie une Bibliothèque Historique de tous les Ecrivains de Verone depuis

depuis Catulle jusques à Msgr. Bianchini. La troisième Partie offre une Notice exacte des choses les plus remarquables qu'on voit a Verone & dans son Territoire. On donne enfin pour 4. partie une seconde Edition plus étendue du Traité des Amphitéatres &c. Les Lecteurs trouveront dans cét Ouvrage une Critique sûre, une Erudition rare, une Littérature peu commune, & des recherches scavantes sur les Antiquités Civiles & Ecclésiastiques, la Jurisprudence, la Géographie, l'Histoire &c.

Mr le Marquis Maffei est dans le dessein de donner un Grand Recueil d'Inscriptions Grèques & Latines, qu'il a rassemblées depuis vingt ans, avec beaucoup de soins & de dépenses. Le Prospectus de ce Recueil est adressé aux Scavants & aux Antiquaires de l'Europe, de la part d'une Société, qui s'est chargée de faire paroître l'Ouvrage. Ils sont invités à aider M. Maffei de leurs Lumières & de leurs Conseils, & à lui fournir des Copies fideles des Inscriptions qu'ils pourroient avoir, afin de donner à cette Collection le plus d'étendue & de perfection qu'il sera possible. On pourra adresser les
paquets

pâquets par la poste à Mr. François Muselli Chanoine & Archiprêtre de la Cathedrale de Verone, en ménageant les frais de port. Tout l'Ouvrage sera imprimé en six ou sept Vol. in 8o. Le premier contiendra toutes les Inscriptions Grèques, en commençant par celles qui sont de l'Antiquité la plus reculée &c.

On écrit de Bologne, que les Muses ne peuvent se lasser de célébrer la jeune Melle. Bassi, qui s'est attiré l'année 1732. tant d'Eloges & d'applaudissemens par les Theses publiques qu'Elle a soutenuës en Latin, sur toutes les Parties de la Philosophie: Son sçavoir, si peu commun dans une fille de 20. ans, l'a fait aggréger au Colége des Philosophes de cette Université & lui a mérité le Titre de Docteur, dont Elle a été honorée avec une solennité extraordinaire. Elle étoit déjà Membre de l'Institut des Sciences de Bologne. On a fait un très grand nombre de Vers Italiens & Latins à sa Louange, & les Dames en particulier se sont empressées à célébrer cette Scavante, qui fait honneur au beau Sexe. Il paroît un Recueil

des Poësies faites en sa faveur, à la tête duquel on a mis le portrait gravé de Mlle. Bassi coëfée galamment & revêtuë de la fourrure de Docteur: On lit autour du cadre *Laura-Maria Catharina Bassi Phil. Doct. Col. Academ. Institut. Scientiar. Societ. Ætat. Ann. XX.* Au bas du Portrait est ce Distique, qui fait allusion à la fameuse *Laure* tant chantée par *Pétrarque*.

*Laura vale, ingenio quæ & Carmine nota
Petrarcae.*

Laura hæc eloquio & mente Petrarca sibi.

La Vertu Philosophique par R. l'Etrange. In 4. 3^{me}. Edition Londres.

Le Chevalier Roger l'Etrange a été mis au rang des plus célèbres Ecrivains d'Angleterre & des plus Sages Philosophes. On a de lui divers Ouvrages estimés & d'un stile facile & élégant, écrits en Anglois, comme le sont en François ceux de Patru, de Bouhours &c. Les fragments que nous allons donner, feront connoître le mérite du

du Livre que nous annonçons.

» La Vertu , dit nôtre Auteur,
 » est le bien parfait, qui met le comble
 » à la Gloire & à la félicité de l'homme;
 » Elle est la seule chose qui puisse & qui
 » doive immortaliser une nature mor-
 » telle : Elle est une invincible grandeur
 » d'ame que ni la prospérité n'enfle, ni
 » l'adversité n'abbat : Elle est sociable,
 » gracieuse, ingénue dans le commerce
 » de la vie; mais en même tems, elle est
 » ferme au besoin, intrépide, inébranla-
 » ble; Elle se suffit pour être contente;
 » & elle est d'ailleurs estimée & méri-
 » te de l'être pour elle même &c. - -
 » Tout ce qui est fragile & mortel ,
 » poursuit-il dans un autre endroit,
 » varie, change; Au lieu que l'Etat
 » des choses Divines subsiste exempt de
 » toute vicissitude. Il en est ainsi, par
 » proportion, de la Vertu, qui demeure
 » la même, qui ne change point de
 » Caractère, en quelque Sujet qu'elle
 » se trouve: Elle est la même dans le
 » riche, dans le pauvre, dans le faible,
 » dans le fort: - - - Ici l'Auteur tourne
 » ses vûes sur lui même & représente ses

desirs pour l'acquisition d'une haute Ver-
 tu & dans quel degré il veut s'efforcer
 de la posséder. Je voudrois, dit-il ,
 „ recevoir mon Arrêt de Mort, avec la
 „ même tranquillité, que j'apprendrois
 „ celle d'un homme à moi inconnu, d'un
 „ Huron, d'un Chinois: Je voudrois
 „ me trouver dans la même affiète d'es-
 „ prit, soit que je fusse riche, ou que
 „ je fusse pauvre; soit que j'eusse ac-
 „ quis de grands biens, ou que j'euf-
 „ fait des pertes très considérables ;
 „ Quelques biens que je possédasse, je ne
 „ voudrois ni les épargner sordidement ,
 „ ni les répandre avec profusion: Je vou-
 „ drois estimer les graces que j'aurois
 „ bien placées, comme la plus belle por-
 „ tion de mes héritages ; Je ne les
 „ considérerois, ni par leur nombre, ni
 „ par leur valeur, mais par le mérite
 „ & par l'utilité de ceux sur qui elles
 „ tomberoient: Je ne me croirois ja-
 „ mais plus pauvre, après avoir fait des
 „ libéralités, sur tout lors qu'elles re-
 „ garderoient quelqu'un qui en fut digne
 „ ----- Ce que je ferai, il faut que
 „ ce soit par principe de conscience,
 „ & non point par ostentation, Je veux
 „ man

„ manger & boire , non point pour
 „ flater mon goût , mais uniquement
 „ pour satisfaire aux besoins de la natu-
 „ re. Je veux être d'une humeur ai-
 „ sée avec mes Amis ; douce & pai-
 „ sible avec mes Ennemis. Je veux
 „ aller au devant d'une demande hon-
 „ nête , si je la puis pressentir ; & l'ac-
 „ corder, sans qu'on esluve la peine de
 „ me la faire. Je veux regarder tout
 „ cèt Univers comme ma Patrie ; &
 „ le Seigneur comme le Témoin & le
 „ Juge de mes pensées , de mes Acti-
 „ ons , de mes paroles. Je veux vi-
 „ vre & mourir , avec ce témoignage
 „ consolant , que j'ay fait un bon usage
 „ des facultés de l'Esprit qui m'a été
 „ donné , & que j'ay suivi autant qu'il
 „ étoit en moi , les lumières de ma Con-
 „ science. Enfin je veux régler ma con-
 „ duite , comme si tous les yeux du
 „ Genre - humain étoient ouverts sur
 „ moi seul. C'est en vain que je cher-
 „ cherois à me cacher aux hommes ;
 „ puisque Dieu Scrutateur des cœurs
 „ en pénètre tous les replis . -- L'Auteur
 „ passe ensuite à la nécessité d'être de
 „ bonne heure instruit des règles propres
 „ de

la Vertu. ,, Plûtôt, dit-il, nous nous
 ,, exercerons à la Vertu, & nous tra-
 ,, vaillerons à l'acquérir ; plus long-
 ,, tems aussi, goûterons nous les avan-
 ,, tages d'une égalité d'ame, à l'épreu-
 ,, ve de toutes les circonstances tristes
 ,, ou flatteuses de la vie - - - Quel
 ,, plaisir de se voir Supérieur à toutes
 ,, les variations de ces Ames foibles,
 ,, qui n'ont point d'assiete, & qui sont
 ,, Esclaves de tous les divers événe-
 ,, ments ? - - - Il avouë ensuite que
 la Vertu a ses difficultés ; mais il as-
 sûre que le Vice a aussi les siennes &c.
 & il ajoute, ,, Quoi qu'il en soit,
 la Vertu commencée avec courage &
 perfectionnée par le même mo-
 yen, est semblable au Soleil qui
 malgré les nuages, dont il est souvent
 obscurci, continue sa course & n'en pa-
 roit ensuite qu'avec plus d'éclat : Elle
 efface également tous les objets qui
 brillent à nos sens, & surmonte tous
 les obstacles qu'elle trouve dans son
 chemin : en telle sorte, qu'une disgrâce
 qui arrive à l'homme vertueux, de
 quelque nature qu'elle soit, ne produit
 pas en lui plus de changement que la
 ,, plu-

„ pluye qui tombe dans la mer : . . .
 „ Le chemin de la Vertu, bien different
 „ de celui des honneurs, est ouvert à
 „ tous, au simple Berger, ainsi qu'au
 „ Monarque --- Il fait ensuite des ré-
 „ ponses Judicieuses aux Philosophes qui
 „ mettent une égalité sans distinction
 „ entre toutes les vertus ; Après quoi
 „ il retrace les Caractères qui font l'hom-
 „ me Vertueux : Ces traits sont épars
 „ & simplement ébauchés, sans beaucoup
 „ de liaison, mais ils sont des mieux choisis.
 „ Le moindre Acte d'une Vraye Vertu,
 „ dit nôtre Senéque Anglois, est toujours
 „ un nouvel ornement et un nouveau
 „ degré de Noblesse pour une ame im-
 „ mortelle . Ce ne sont point des paroles
 „ magnifiques, mais des actions mérito-
 „ res qu'elle ambitionne : Ce n'est
 „ point sur le bord des lèvres, mais dans
 „ le Sanctuaire d'un cœur épuré qu'elle
 „ habite. Quiconque aspire à quelque au-
 „ tre objet, s'expose à devenir l'esclave
 „ de toutes les passions : Ou sans le frein
 „ de la Vertu, l'on est sans cesse en proye
 „ à l'orgueil, à l'injustice, à l'insolence,
 „ encore plus à la volupté : De là les plus
 „ odieuses hauteurs, les plus méprisables
 „ bas.

,, bassesses ; les agiraions cruelles de l'es-
 ,, prit, les troubles, les repentirs sans re-
 ,, mède - - La Vertu libre de toute passi-
 ,, on, libre de tout desir déraisonna-
 ,, ble, établit l'homme dans une paix,
 ,, dans une tranquillité inalterable: Au
 ,, lieu que le plaisir survit à peine à
 ,, l'essai que l'on en a fait, & laisse a-
 ,, près soi de fâcheux retours - - - - -

L'Auteur parle ensuite de l'opprobre & du mépris, qui accompagnent quelque-fois la Vertu en ce monde ; & qui peuvent rebuter les lâches dans cette belle Carrière. Il cite diverses personnes de mérite, qui ont été persécutées. Démocrite fut long-tems regardé comme un fou: Socrate ne fut pas toujours en considération dans le monde: La Vertu de Caton ne fut bien connue qu'après sa mort: Plusieurs ont été presque inconnus dans le lieu même où ils vivoient, comme Metrodore &c. Mais, dit-il, ,, La Vertu ne sauroit demeurer
 ,, toujours cachée: Le tems à venir la
 ,, ressuscitera ensevelie, & la vengera
 ,, de l'iniquité du Siècle qui l'aura mé-
 ,, prisée: Une gloire immortelle en est
 ,, comme l'ombre qui ne la quitte point:

Cet-

33 Cette compagnie fidèle^{me} quelquefois
 33 devant & quelquefois après la ver-
 33 tu; mais ordinairement plus elle tar-
 33 de à paroître & plus elle est éclatant-
 33 te &c. Delà, nôtre Chevalier Phi-
 33 losophe assigne des bornes à plusieurs Ver-
 33 tus. A l'égard de la liberalité, de la Tem-
 33 perance, de la complaisance dans le
 33 commerce de la vie, il faut, dit-il,
 33 savoir se régler, se moderer, se rete-
 33 nir, de peur de faillir: Pourquoi?
 33 C'est que ces Vertus ont des limi-
 33 tes, au delà desquelles est l'excès,
 33 qui est leur écueil. A l'égard de la
 33 patience, c'est tout le contraire: cec-
 33 te Vertu est illimitée: Sa perfection,
 33 son héroïsme, c'est de ne connoître
 33 point de milieu; point de mesure,
 33 point d'excès: Elle a pour objet des
 33 obstacles à surmonter, & elle devient
 33 indigne du nom de vertu, dès qu'elle
 33 le plie dans une seule occasion &c.
 33 Plus loin, il s'énonce ainsi. 33 Lors qu'un
 33 homme s'est une fois fait un besoin
 33 d'une passion, sa vie devient triste,
 33 inquiète, agitée, dépendante de
 33 toutes les circonstances diverses qui
 33 peuvent traverser son penchant. . . .

» Ce même homme, bien loin de se
 » relâcher au Seigneur, de se soumet-
 » tre à la Providence, source du Vrai
 » & seul bonheur, se soulève sans ces-
 » se contre les ordres du Très-hauts
 » Par là son plaisir même, lui coûte
 » plus cher, que ne feroit la peine de
 » se rendre Vertueux. --- Enfin, il dit
 » pour dernier trait de l'Eloge de la
 » Vertu, qu'Elle est un bien qui entraî-
 » ne avec soi tous les autres.

Le Repos de Cyrus, ou l'Histoire de sa Vie, depuis sa 16^{me}. jusqu'à sa 40^{me}. année. A Paris chez Briasson. 1732. 3. Vol. in 12.

L'Auteur de ce Livre est Mr. l'Abbé Perneti. Il a eu pour but dans cet Ouvrage, de faire voir en quoy consiste la véritable grandeur d'un Roy, & les différentes Vertus qui doivent former son caractère. Dans cette fiction ingénieuse, on fait agir & parler un Prince grand & fameux dans l'Histoire, & Cyrus est le Heros, que nôtre Sçavant Auteur a choisi.

Dans la Préface, l'Auteur rend compte

te du choix & du dessein de son Ouvrage. Il infinüe que l'éducation mal entendüe ne sauroit produire que très peu d'effet: Au lieu de réformer la Nature en tout, il prétend qu'il y a une manière de l'aider; c'est de la connoître, de la suivre & de ne la corriger en quelque sorte que par elle même, en opposant ce qu'elle a de bon, à ce qu'elle peut avoir de vicieux.

Dans le premier Livre, On met Cyrus aux prises avec les Passions, & par la manière dont il se défait de leurs pièges, il peut servir de modèle aux jeunes cœurs, pour se défendre contre les charmes de la Volupté.

Dans le second, On le représente occupé des Arts & des Sciences: Là se trouve une Allégorie intéressante des Progrés de la Litterature dans le dernier Siècle, & plusieurs Portraits achevés de ceux qui y ont excellé.

Dans le troisième, On le montre uniquement appliqué aux affaires & à l'Administration de l'Etat; Ce ne sont que Maximes sages sur le Gouvernement, que Traits de grandeur & d'Equité, & que Moyens prudemment ima-

ginés pour rendre les Peuples heureux.
 Tout cela est écrit d'un stile naturel.
 & se trouve entremêlé de plusieurs E-
 pisodes, qui sont autant de morceaux
 d'Histoire très attachans.

Mr. le Duc de St. Aignan, Am-
 bassadeur de S. M. T. C. à Rome, a
 été élu par l'Academie Royale des Ins-
 criptions & Belles Lettres de Paris, pour
 remplir la place d'Academicien Hono-
 raire, vacante par la mort de Mr. l'E-
 vêque de Metz.

Les Vers suivans de Md. L. C.
 D. A. à Mr. le Duc de St. Aignan,
 lors qu'il partit pour Rome, peuvent
 bien trouver place icy. Ils lui furent
 envoyés avec un peloton de nœuds de
 fil pour broder une Veste,

Jadis l'Austère honneur & la Noble franchise,
 Règnoient au bord du Tibre, & donnoient seuls
 la Loy.

Vous partés bien pourvû de cette marchandise;
 Mais aujourd'huy dans Rome, elle est de mince
 aloy.

Vous ny verrés, Seigneur, ni Caton, ni Fabrice;
 Vous merités, pourtant, de traiter avec Eux:

La Politique & l'artifice,
 Sont les Vertus de leurs Neveux.

Dans

Dans les Dédales tortueux,
 De leur oblique Ministère,
 Un peloton vous est-il nécessaire ?
 Non sans doute ; Votre Oeil subtil,
 Suffit pour vous servir de guide :
 N'importe, l'amitié timide,
 A tout hazard vous présente le fil ;
 Ses chastes mains, ont fait l'Ouvrage :
 Thésée en eut autant de celles de l'Amour.
 Allés, preux Chevalier, imitez son courage ;
 Partés, & revenés un jour,
 Aussi fidèle ami, qu'il fut Amant volage.

Le 17. du mois passé, le Pere Tour-
 nemine prononça à Paris, dans l'Eglise
 de St. Sulpice, le Panégyrique du St.
 Patron de cette Paroisse. La solempni-
 té de la fête & la réputation de l'Ora-
 teur, avoient attiré une assemblée si nom-
 breuse & si distinguée que les Places
 s'y payèrent jusqu'à un Louis d'or. Dans
 son Discours il fit une sortie qui ne pa-
 roit pas avoir bien de la Relation avec
 son sujet. Il lança de foudroians Ana-
 thêmes contre le Dictionnaire de Bayle,
 qu'il représenta devant cette Illustre Assen-
 blée, comme *une detestable production*
de l'Esprit de ténèbres, remplie de-
puis le commencement jusqu'à la fin,
de

de la malice la plus noire & la plus entortillée. L'Auteur fut accusé, d'avoir établi une multitude de systèmes fondés sur des citations à l'infini, qui ne décident jamais rien; D'où il sentait, dit-il, Qu'on n'emporte de la lecture de ce malheureux Livre, d'autre fruit qu'un Pirhonisme universel? Qu'on n'y peut apprendre qu'à douter de toutes les Religions du monde, & à vivre & mourir en véritable Impie. Ces funestes Livres, ajouta-il, dans le transport de son Zèle, Ces Livres qui ne peuvent que corrompre la jeunesse? Ces Livres qui ont déjà tant fait d'athées dans les Pais Protestans, devoient être bannis à perpétuité de tous les Etats Chrétiens. Dieu veuille qu'ils n'ayent pas même déjà distillé leur dangereux venin dans cette Capitale! où nous voyons avec douleur tant d'incrédules &c.

Le Discours du Pere Tournemine, en ce qui concerne Mr. Bayle, n'est pas simplement ce que l'on appelle un hors d'Oeuvre; C'est une Spécialité de Déclamation contre ce Grand-Homme, dont les Ouvrages ont forcé l'admiration de tout ce qu'il y a dans le Monde, déclaré & d'impartial.

Les doutes, qu'il est accusé d'avoir répandu dans son Dictionnaire, sont regardés par plusieurs, comme des Dissertations nettes & solides, faites en vue de préparer, à tout Homme intelligent, la solution des principales Vérités qui intéressent les Dogmes fondamentaux de la Morale et de la Foy.

Il n'est pas surprenant que le R. P. Tournemine, ait voulu l'argüer de Pirhonisme. Son Zèle pour la Créance Passive, a dû nécessairement l'entraîner; mais il seroit bien plus étonnant que les Anglois, les Hollandois, demême qu'une bonne partie de l'Allemagne, et généralement tous les Philosophes modernes, gardassent le silence sur cet Article. Nous pourrions ajouter quelques autres idées sur cette matière, si la Loy que nous nous sommes imposée dès le commencement de nôtre

en-

entreprise, ne nous arrêtoit. Tout ce que nous pouvions dire à présent, et qui est bien sûr; C'est que nous avons par devers nous des Pièces justificatives, qui nous certifient que le Discours du R. P. Tournemine a déjà été pris en objet d'une manière à nous faire comprendre, que des faillies de cette sorte, sont extrêmement hasardées.

Les Nouvelles Ecclesiastiques, de Paris, ont attaqué le *Glaneur*, sur le Précis d'un Plaidoyer qu'il a attribué à Mr. de Gaufridi Avocat General au Parlement de Provence, au sujet du dernier Mandement de Mr. l'Archevêque d'Arles: L'Auteur de ces nouvelles remarque d'abord, que ce ne fut pas Mr. de Gaufridi qui porta la parole; mais bien Mr. De Gueydan, * il accuse en suite le Nouvelliste Hollandois de supercherie & de falsification, quant au discours même qui fut alors prononcé; le *Glaneur* dans sa feuille du 26. Janvier No. 8. souffre impatiemment une telle accu-

* Voyez le Discours de Mr. De Gueydan, dans le *Mercure Suisse* de Décembre p. 15. 16.

accusation, & il fait de son mieux pour y répondre. Il convient qu'il s'est trompé & que même il a eû tort, de confondre l'Avocat General de 1716. avec celui de 1732. Mais il ne pretend point avoir meritè les odieuses qualifications dont on le charge ; Il déclare que si dans la Piece qu'il a lâchée il en a imposé au Public ; il a été séduit par un Janseniste , autrefois son Correspondant, qui lui a envoyé l'Extrait du Discours de Mr. de Gaufridi , comme un morceau Authentique, quant au fonds & quant aux circonstances ; & il conclut que c'est sur le Janseniste seul que doit retomber toute la mauvaise humeur de l'Auteur des Nouvelles Ecclesiastiques. Si le Glaneur se plaint , peut être avec quelque justice , de la dureté avec laquelle , il a été , traité pour une erreur qu'il pretend être involontaire : Les Gazetiers de Cologne, de Nuremberg & de Berne , qu'il attaque sans ménagement pour avoir annoncé, peut être avec un peu d'exageration & sur de mauvais mémoires, le degat des Vers dans les Dignes ; ne pourroient ils point se servir de ses propres Armes pour le combatre & le faire convenir qu'ils

ne méritent pas des Epithètes aussi odieuses, que celles qui leur ont été données. * Les Nouvellistes les plus exacts pouvant sur la foi de leurs correspondances, tomber dans l'erreur, comme il doit en être convaincu par sa propre expérience. Quoy qu'il en soit il est certain que la modération, aussi bien que l'amour du vrai, sont les deux plus beaux caractères d'un Ecrivain.

Apologie des Bêtes, ou la Preuve de leurs connoissances contre le système des Philosophes Cartésiens, qui prétendent que les Bêtes ne sont que des Machines Automates. Ouvrage en Vers, par Mr. Morfouace de Beaumont, Avocat au Parlement de Paris. A Neuchâtel chez Ionas George Galandre 1733. in 8. Sur l'édition de Paris.

Ce Livre va se produire dans le Courant de la semaine ; En attendant qu'on

* Voyés le Mercuré Suisse de Janvier P. 32.

qu'on en donne un Extrait, on pourra en trouver le précis dans les Vers suivans, tirés de l'Épître Dédicatoire à S. E. M. l'Avoyer Steiguer, qui est à la tête. Parlant de l'Auteur & de son Ouvrage ~~il~~ *on* s'enonce ainsi.

Tu connoitras d'abord, par son Apologie,
Sa force, Son talent, Sa moëlleuse énergie,
La nouveauté du tour & de sa fiction,
Trés utile à ranger, l'humaine ambition.

Cet Ouvrage chéri, renferme un Dialogue,
Attrayant, instructif en forme d'Apologue:
Mais dont le sens moral, point trop mystérieux,
Aisément se découvre, à quiconque a des yeux.

Cette seconde Edition a été retouchée & est plus correcte que celle de Paris. Tout le Livre est d'une Versification coulante & aisée, & on y trouve divers Exemples remarquables & surprenans de la connoissance & de l'instinct des Animaux.

Extrait de l'Oraison funèbre du Roy Victor Amédée, prononcée, à Paris, par Mr. l'Evêque de Vence, le 29. du mois dernier, jour du service Solennel fait à Nôtre Dame, pour l'Âme de ce Prince.

Mr. l'Evêque de Vence prit pour

Texte ces Paroles. *Le Seigneur vendit*
Son règne glorieux. Ce Prélat fit voir
 dans son Exorde „ que la véritable
 „ grandeur d'un Souverain, ne confis-
 „ toit qu'à faire régner Dieu sur son
 „ cœur & sur son Peuple ; & que c'est
 „ la Source unique de sa Gloire ; sans
 „ quoi les plus grands Royaumes de
 „ la terre deviennent un sujet d'igno-
 „ minie à ceux qui les possèdent. Il
 ajouta ; „ Que les Rois ne sont veri-
 „ tablement Rois , qu'autant qu'ils fé-
 „ levent au dessus de leur Roiauté pas-
 „ sagère , & qu'ils s'en servent comme
 „ d'un moyen pour parvenir à la Cou-
 „ ronne éternelle , en imitant l'exemple
 „ du Roy des Rois , & en régner icy
 „ bas, comme il domine lui même sur
 „ toutes les Créatures. Il appliqua tous
 ces traits au Roi défunt d'une manière
 très délicate. Dans sa première partie,
 il s'étendit sur la piété de Victor Amé-
 dée , & il étala toutes les Vertus Ro-
 yales qu'il possédoit. Ce Scavant Pa-
 négiriste le représenta , comme „ le
 „ plus grand Politique de son tems ;
 „ & néanmoins beaucoup plus grand
 „ aux piés des Autels, que dans son Ca-
 bi-

binet. Il exalta dans un autre point de
 vuë, „ les biens immenses qu'il avoit
 „ fait à son Peuple, en exterminant,
 „ dit l'Orateur, l'Herésie dans ses Etats;
 „ en abolissant des abus monstrueux
 „ dans la Religion ; & en faisant un Co-
 „ de de Loix admirables pour régler
 „ toutes les affaires Civiles à peu de
 „ frais & sans Chicane ; au lieu que
 „ la Jurisprudence des Pais soumis à
 „ sa domination, étoit, avant ce tems
 „ là, dans un affreux cahos. Ce Dis-
 cours fut généralement admiré de ceux
 qui composoient l'Auditoire, dans
 lequel il se rencontra 17. Archevêques
 ou Evêques & un très grand nombre
 de personnes distinguées de la Cour &
 de la Ville. Ce même Prélat devoit
 être reçu le lendemain dans l'Acade-
 mie Françoisé, ayant été choisi pour
 remplacer Mr. de Coislin Evêque de
 Metz.





O D E

**Tranquilité Chrétienne sur les disputes
du tems.**

Plein d'ignorance & de misères,
Pourquoy, Mortel audacieux,
Veux tu sur de profonds mystères
Porter un Oeil trop curieux ?
Enveloppé dans la matière,
Chetif atôme de poussière ?
Tu sondes les divins décrets ;
Crois-tu que ton foible génie,
De l'Intelligence infinie,
Pourra dévoiler les Secrets ?

Crains ces tenèbres respectables,
Où Dieu cache Sa Majesté ;
De ses desseins impénétrables,
Qui peut percer l'obscurité ?
Mésure la vaste étendue,
De ces globes qu'offre à ta vuë,
Un Ciel serein & lumineux ;
Mais arrête icy ton audace,
Tu ne peux voir que la Surface,
De ce Théâtre merveilleux.

Où t'emporte l'ardeur extrême,
De tout comprendre & de tout voir ?
Tu ne te connois pas toi-même ;
L'esprit échape à ton pouvoir,

Et

Et ta raison imperieuse,
De la Grace victorieuse,
Veut pénétrer la profondeur !
Paul tout rempli de sa lumière,
Nous découvrit-il la manière,
Dont elle agit sur nôtre cœur ?

Le sens en moy, que ma nature,
Veut établir ma liberté,
Elle se plaint, elle murmure,
Quand le pouvoir m'est disputé ;
Mais si je demande à mon ame,
Comment une celeste flame,
La fait agir, la fait mouvoir,
Je crains que cette Ame hautaine,
Ne donne à la Puissance humaine,
Ce qui vient du Divin Pouvoir.

Malgré cette distance immense,
De l'homme jusqu'au Créateur,
Il faut, qu'avec sa Providence,
Je puisse agir, pour mon bonheur ;
Ou bien, je ne vois qu'un vain titre,
En ce franc & ce libre Arbitre,
Que ma raison sçait tant vanter ;
Je ne connois plus de Justice,
Qui recompense & qui purifie,
Ce qui ne peut rien mériter.

Ainsi mon ame est suspendue,
Entre ces sentimens divers ;
Par tout où je porte ma vue,
Je vois des abymes ouverts.
Pour me garantir du naufrage,
Je n'ose quitter le rivage,

La crainte assure mon repos.
 Combien, dans cette Mer profonde,
 Flotans à la merci de l'Onde,
 Se perdent au milieu des fiots ?

De tant de disputes fameuses,
 Où nous embarque nôtre orgueil,
 Fuijns les routes dangereuses;
 L'homme à lui-même est un écueil.
 Dans ce petit monde sensible,
 Est un Dédale imperceptible,
 Dont nous ignorons les détours;
 La foy de nôtre sort décide,
 Elle tient le fil qui nous guide,
 Sans elle nous errons toujours.

Heureux le cœur simple & docile,
 Qui sans raisonner sur la Loy,
 Ne cherche que dans l'Évangile,
 Le Sacré dépôt de la foy;
 Et n'ose franchir la barrière,
 Que le Père de la lumière,
 Met aux vains efforts de l'Esprit!
 A quoy nos sens doivent ils rendre?
 Est ce à pratiquer ou comprendre,
 Ce que le Ciel nous a prescrit?

Laijjons la sagesse éternelle,
 Disposer des cœurs à son gré;
 Il suffit à l'homme fidele,
 Que par lui Dieu soit adoré.
 Qu'importe à ces Docteurs habiles,
 Que par des raisons trop subtiles,
 Un Système soit combatu ?
 Que produit leur Haute Science,
 Si Dieu ne met dans sa balance,
 Que l'innocence & la vertu ?

Février 1733. 89

Mr. de Beaumont Auteur de
l'Apologie des Bêtes y a ajouté la
Strophe suivante.

Renaissés beaux jours de l'Eglise,
jours autrefois si triomphans ;
Rompés le charme qui divise,
Et les Heros & les Enfans.
Fille du Ciel, Paix salutaire,
Descendés dans le Sanctuaire,
Faites y régner l'union ;
Rome à la France réunis
Fera retentir l'harmonie
Du Cantique de Simeon.



M

NOU.



NOUVELLES
 CURIEUSES
 ET
 AMUSANTES.

L'ETINCELLE.

FABLE.

Une Etincelle pétillante ,
 Admirant son éclat & son agilité ,
 Dans l'excès de sa vanité ,
 Se croyoit une Etoile errante .
 Mais au moment que son feu l'éblouit ,
 La pauvrete se vanoit .
 Ce récit a peu d'étendue ;
 Mais s'il instruit assez , n'est-il pas assez long ?
 Sur maintes gens il tombe à plomb :
 Combien , par leurs projets , se perdent dans la nuë
 Et s'éclipsent au même instant ?
 S'estimer trop , est une erreur commune .
 La moindre lueur de fortune ,
 Fait d'un fat un homme important .
 L'humaine ambition est toujours indiscrete :
 L'homme luit quelquefois , mais comme une bluette .

Lct-

Lettre écrite aux Auteurs du
Mercure Suisse.

Mrs. La Lettre que j'ai lue, dans le supplément au Glaneur Num. 3. * m'a fait faire une réflexion dont je vai vous faire part; c'est que les Dames qui jettent les yeux sur votre Mercure, n'en feront pas pour la plupart satisfaites, si elles n'y trouvent rien qui les regarde un peu particulièrement.

Je sçais que vous n'avez pas, comme le Glaneur, arboré l'enseigne de *Galant*, mais il ne s'ensuit pas, que vous puissiez honnêtement vous dispenser de parler du beau sexe, soit en bien soit en mal: Un profond silence sur tout ce qui le regarde, seroit un mépris très offensant. Je vous conseille donc, Mrs. de prévenir les justes plaintes qui pourroient être faites à cet égard, en régalant

M 2

vos

* Le Glaneur dans sa feuille du 29. Janvier, insère une Lettre qui lui a été écrite de Brest par le Marquis de Kerlorret, contenant des Plaintes badines de la part d'une Société de Dames de cette Ville; Sur ce qu'ayant, disent elles, Arboré l'Enseigne de Galant, il ne l'est point, ou si peu que ce n'est pas la peine d'en parler.

vos lecteurs de quelques traits contre les ennemis des Dames, si vous n'osés pas les harceler elles mêmes. L'Ironie, l'Hiperbole & la fiction, vous seront permises, au défaut de la satire.

Voici quelque chose dans ce goût, qu'il vous plaira de hazarder, pour tâter le poux à vos lecteurs féminins. Le morceau que je donne pour échantillon, est l'extrait de ce qu'un Réformateur de la Suisse, nous a laissé dans ses Dialogues, contre les Vertugadins ou Paniers, qui étoient en vogue où qui commençoient à s'introduire de son tems.

Je trouve dans les Dialogues de *Pierre Viret* deux pages *in folio*, sur l'invention & les usages de cette partie de l'habillement des Dames, qu'il appelle VERDUGALES.

D'abord ce Réformateur déclare que les *fards* & ces *Ornemens* des femmes, *sont sortis de la même Boutique*, & il les met de niveau. J'épargne aux Dames les termes qui expriment ce parasite. Suivant cet Auteur, l'Invention des Vertugadins, a été aportée d'Italie ou d'Espagne, en France, & aux
Pais

Pais circonvoisins , & a commencé par les *Courisannes*.

Il combat en suite ce que les femmes qui veulent être tenuës pour *Vertueuses* alleguent pour defendre cet ajustement, *savoir qu'elles peuvent en le portant, cheminer plus à leur aise*. P. Viret dit là dessus, que dans cette supposition, il y auroit plus de raison, de mettre bas les *Verdugales* que de les prendre, puis qu'il est plus convenable à une femme de bien de garder la maison que de saurir beaucoup, & de troier deça & delà: & que lors qu'elles sont obligées de sortir n'ayant pas grand chemin à faire, leurs robes ne leur donneront pas beaucoup d'empêchement. Enfin il dit que si les *Verdugales*, servent aux femmes à cheminer plus aisement & plus vite, il y auroit plus de raison, que leurs *Chambrières* & les femmes des pauvres *Païsans* en portaissent que les *Dames* & les *Demoiselles* & les autres femmes tendrettes & délicates, qui demeurent presque toujours *Oisives* & à l'ombre.

Parlant ensuite du *vrai usage des Pañiers* & des choses auxquelles ils servent, Il avoüe que les *Verdugales* sont
uti

utiles à quelque chose, puisque 1. Elles servent grandement aux femmes à mieux troser & démener les pieds dans la Danse. 2. Que le service que les Dames en tirent est qu'elles font paroître leur taille plus degagée, Car quand dit nôtre Critique, ces grandes cloches leur pendent autour des pieds, qui en font les bastans, & qu'elles montent soûjours en retraignant & estroiffissant au dessus, la braveté de leurs corps se represente mieux, Car elles tiennent pour grande beausé & grande gloire d'avoir le Corps fort mince, en telle sorte qu'il y en a plusieurs qui en endurent de belles se serrant par trop. Il juge que c'est là la principale raison pour laquelle il fâche tant aux Dames de les poser, & que si la première étoit la seule, elles laisseroient les Verdugales aux Servantes, aux Paisannes, & aux hommes de longue robe & principalement qui ont gonnelles autans longues que les femmes & ont plus à courir & à troter; & notamment aux Mendians & besaciers qui vivent de quête & de pillage, comme aventuriers qui se ruent au fourage de toutes parts.

Enfin ce Réformateur avoue , qu'il y a un usage des Vertugadins dont les femmes seules peuvent profiter , pour lequel il croit ces grosses Cloches principalement inventées. On le devinera aisément.

Cet extrait fait voir. I. Qu'environ le tems de la Réformation , c'est-à-dire il y a plus de deux Siècles , les Jupes à baleine ou à cordes s'introduisirent en Suisse , comme cela est arrivé il y a quelques années. Ce qui montre que cette irruption des Verdugales se fit dans ce tems là , ce sont ces paroles du même Dialogue , *Avant l'Invention de ces grandes Campanes, nos Mères, & nos grands Mères ont bien sçu cheminer pour aller à leurs affaires, & beaucoup plus honnêtement.*

II. Il paroît que cette mode passa de la France dans la Suisse , comme cette dernière fois. Cela arrive fort naturellement , vû le prejugué du bon goût de cette Nation. On peut donc présumer que si les Vertugadins tombent en France , ils ne tiendront pas icy.

III. L'Investive de Pierre Viret , montre que les Dames du bel air n'eurent pas

pas assez de crédit sur le Clergé , pour réduire les Prédicateurs au silence. Pour s'en venger les femmes disoient alors, dans les Cercles, ou Cotteries, *Les Ministres ont bien du loisir, de s'attacher après nos accoutremens & il faut bien que la matière leur faille, s'ils n'ont plus autre chose à dire.*

IV La circulation des modes, peut faire espérer aux personnes que la vue des jupes cerclées choque, que leur règne pourra prendre fin. Si dans le 16. Siècle, les Dames se font dégoûtées, des Vertugadins; celles du 18. pourront en faire autant. On peut présumer cependant que ces jupes seront mises à plusieurs sautes avant cette Révolution. Les Paniers cy devant étoient ronds, aujourd'hui ils ont une figure elliptique; vrai semblablement, ils seront dans quelques années quadrangulaires, & décriront successivement des parallelogrames, des trapèzes, des rhombes, & des rhomboïdes. Ensuite on verra les Dames environnées de pentagones, d'hexagones, d'octogones &c. Si cela arrive le règne des Verdugales sera aussi long que la Monarchie des Perses.

C'est

C'est aussi là ce que je souhaite : envisageant ces grandes Jupes, comme des lignes de circonvallation.

Je vous enverrai de tems en tems des pieces dans un goût pareil , J'exige seulement , qu'on les donne en entier , n'ayant pas dessein de rien écrire qui puisse choquer personne. Mes Lettres vous parviendront franco. J'ay l'honneur d'être
Mrs. Vôtre &c. *Un Lecteur de Vôtre Merc.*

Histoire Galante & Tragique, arrivée,
à L... il y a quelques mois.

M*** étoit d'une agréable figure, & ne manquoit pas d'esprit: Il avoit fait tous ses Exercices, comme une personne de condition; Aussi avoit-il contracté de petits airs de Marquis, capables d'en imposer à ceux qui ne le connoissoient qu'imparfaitement. La plupart des femmes aiment assés ce Caractère dans un Galant; C'est aussi par là, qu'il avoit sçu s'insinuer auprès du Sexe & lier des Intrigues avec plusieurs Dames; Mais il étoit, sur cet Article, le plus indiscret de tous les hommes. Il ne croyoit pas être heureux, si tout le Monde ne savoit qu'il

l'eût été, ou qu'il pouvoit l'être: Fatale indiscretion! qu'il a été enfin obligé de payer de son sang. Un homme de Guerre, fort âgé, qui s'étoit retiré du service, vivoit assés tranquillement du revenu de son Patrimoine, & d'une Pension de la Cour, attachée à sa Croix de S. Louis, lors qu'il l'avisait de prendre une Jeune Femme, avec qui, suivant son calcul, il devoit couler doucement le reste de ses jours: Mais par malheur, il l'avoit choisie un peu trop fringante pour se borner aux caresses d'un Epoux déjà suranné. M.*** soupçonna ce qui en étoit; Il parla & fut écouté: A peine la Victoire lui couta-t-elle quelques soupirs; & le Traître en agit à légard de celle ci, comme avec les autres; c'est à dire qu'il publia sa bonne fortune. Elle devint la Nouvelle du jour, & déjà tous les Cercles en avoient retenti, lors que le Vieil Officier l'apprit à son tour. Son parti fut pris dans l'instant; il fit dire à M.*** qu'il vouloit se couper la Gorge avec lui: Quelques jours après s'étans rencontrés, ils mirent l'Epée à la main, & le jeune homme reçut une blessure, dont il mourut deux heures après. L'Officier s'est absenté durant quelque tems & il a trouvé

trouvé les moyens de faire la Paix. Sa femme, qu'il avoit renvoyée à ses Parents, a été renfermée dans un Couvent. On peut lui appliquer cét Ancien Proverbe.

L'Homme de Guerre a sa Planette,
Aussi bien que le Campagnard ;
Quand il est jeune, il est Cornette ;
Quand il est vieux, il est Cornard.

Cette petite Histoire, doit apprendre à vivre à la Jeunesse imprudente, aux Femmes Coquettes, & aux Vieillards qui font des mariages disproportionnés.

REFLEXIONS SURL'AMOUR.

Plus l'Amour est contraint, plus il est ardent.

L'Amour devient un plaisir bien froid, s'il n'est attisé par la difficulté.

Brantôme a dit agréablement, que qui veut être aimé sans aimer, ressemble à celui qui veut allumer son flambeau avec une Torche éteinte.

L'Amour est le Roy des Jeunes-Gens & le Tiran des Vieillards.

L'Amour fondé sur la Beauté, meurt avec Elle ;

L'Amour produit par l'intérêt, n'est qu'avarice L'Amour de jeunesse n'est que

legereté ; L'Amour qui naît du Tempe-
ramment est aveugle & grossier ; Mais
l'Amour fondé sur l'estime & la Vertu
est solide & seul loüable.

Les Larmes des Femmes & les Soupirs
des Amants sont deux choses inépuisables ;
Leur source est intarissable ; C'est un Bas-
sin qui se remplit à mesure qu'on y puise.

CHANSON.

Amis, benissons le lien,
Qui joint Vôtre sort & le mien,
Des Dieux unis à nôtre Bien,

C'est l'harmonie.

Je sens leur douce Sympathie,
Des Graces, j'entens l'entretien ;
Je vois Iris ; mon Verre est plein ;
L'aimable Vie !

Nous rassemblons icy les Jeux,
Les ris, les transports amoureux ;
Le Nectar, la Table, les Dieux,
Et la Folie.

L'amour sous le nom de Sylvie.
Nous consume de ses beaux yeux,
Mais Bacchus par ses divins feux,
Nous rend la vie.

Que ce Nectar a de faveur !
Que ce Bel Oeil est enchanteur !
Aisément à leurs coups, mon cœur
Se sacrifie.

Par cette douce Sympathie,
Des Dieux, jégale le bonheur.
Fixer Iris, être bûveur
L'aimable Vie.

DRAPEAU ET SEMAINE,
Sont les Mots des deux Logogripes du
Mercure de Janvier 1733. Plusieurs Per-
sonnes ont bien voulu s'amuser à les dé-
chiffrer, & nous ont adressé diverses
Explications; mais nous ne saurions in-
terer que les suivantes.

Le Logogriphe seroit beau,
S'il coûtoit un peu plus de peine;
Pour trouver que c'est un *Drapeau*,
Il ne faut pas une *Semaine*.

A. H. M. D. Berne 21. Février 1733.

Le Quatrain suivant a été donné
par une Personne de cette Ville.

Logogripes obscurs, Valés Vous donc la peine,
Qu'un Auteur raisonnable, occupe son Cerveau,
A forger trente Vers, pour masquer un *Drapeau*,
Et vingt pour cacher la *Semaine*.

LOGOGRIPE.

Mon Corps est singulier dans toute sa figure,
En plus de six endroits, une ronde ouvertute,
Sur ligne paralele est à chaque côté,
Par là passe & repasse une ferosité.
Je marche sur huit pieds, rangés de telle sorte,
Qu'en

Qu'en retranchant les trois qu'à la tête je porte,
 Si vous les renversez je désigne un Tiran,
 Le fleau des Humains, & vray fils de Satan:
 Le reste de mes pieds est le nom de la chose,
 Que devient aux Corbeaux un pendu qu'on expose.

Coupez mon tout en deux : par sa dernière part
 Je suis Ville Picarde: ôtez son premier quart
 Me voila sur le champ un Animal qui vole
 Et dont la voix jadis sauva le Capitole.

Si tous ces traits, Lecteur, ne sont pas suffisans,
 Je vay me demasquer par les chiffres suivans.
 Je me métamorphose en plus d'une manière,

1. 2. 3. 4. & 8. Je porte la lumière,

Otez 4 je suis moitié de l'instrument,

Qui fit perir Henry par la main de Clement.

1. 2. 5. 3. & 8. souvent sur la fougere,

J'ay des heres Beutez défarmé la colere.

Si je suis 5. 6. 7. plus d'un flateur me suit,

Le desir de 6. 5. gâte 2. 3. & 8.

5. 2. 7. 8. je suis employée en Cuisine.

3. 6. 1. 8. sur 3. 8. & 5. je domine.

2. 7. marquent un lieu connu par ses bons
 vins,

2. 7. 5. 8. pour vous, mes accens sont Divins,

Mortels qui chérissiez les concerts du Parnasse.

L'été 6. 5. 3. 8 les Dimanches j'amasse

Troupes de Paysans pour leurs champêtres jeux.

5. 6. 3. 8. Je suis Ville de nom fameux.

Etant 3. 6. 5. 8. J'ay la prerogative

Qu'à me vouloir blanchir on perdrait sa lessive.

3. 2. 5. 1. 7. font un jardin curieux,

Sur les bords de la Seine habité par des Dieux.

AUTRE

AUTRE LOGOGRIPHE.

Mon nom auguste, en quatre caracteres ;
 Offre aux yeux du Lecteur cinq étonnans mysteres ;
 D'abord un Messager sans corps & tout esprit,
 Qui ne va point à pied, qui n'a point de monture,
 Et qu'on ne vit jamais porter un mot d'écrit.

Mais en quittant ma troisième figure,
 Je ne suis plus qu'un Stupide animal,
 Plus gros qu'un Chat, & moindre qu'un Cheval.

Puis depouillant la croupe qui m'afflige,
 Je serai transformé par ce nouveau prodige,
 En un Etre immortel ; qui n'est esprit ni corps,
 Qui ne fait qu'en fuyant sentir son existence,
 Qui renverse & détruit les Etres les plus forts,
 Et qui finit toujours dans l'instant qu'il comence.

De cet Etre connue se forme un autre tout,
 Dont l'on voudroit en vain allonger l'étendue :
 Elle est courte pour l'homme ; & cependant sa vue
 Ne peut en discerner le bout.

Lecteur, yeux-tu percer dans cete nuit profonde,
 Des lettres de mon nom neglige la seconde,
 Enfin sois attentif au dernier changement.

Reprens la lettre negligée ;
 Et que d'autre façon rangée
 Elle soit mon commencement.

Alors je suis un art naturel & facile ;
 Et dont l'exercice est utile ;

A ces hardis mortels, qui vont chercher si loin
 Ces tresors, dont l'orgueil nous a fait un besoin ;
 Helas ! plus d'un d'entr'eux, pour ne m'avoir apris
 Est défunté comme un poltron ,

Et n'a reconnu sa sottise ;
 Qu'en salüant son confrere Caron.



T A B L E.

Nouvelles Historiques & Pol: Allemagne	3
Pologne	14
Russie	20
Suède. Dannemarck	21
France	22
Grande Bretagne	26
Pais-Bas	33
Espagne	35
Portugal	39
Italie	40
Turquie	46
Suisse	50
Nouvelles Litteraires	57
Mlle. Bassi reçue Docteur à Bologne	65
Mr. de St. Aignan élu Membre de l'Acad. des Belles Lettres	76
Vers de Me. la Comtesse d'A. à Mr. de St Ai- gnan	76
Panégirique prononcé par le P Tournemine	77
Le Glaneur attaqué par les N. Ecclesiastiques	80
Oraison funèbre du Roy Victor Amédée	84
Ode sur les disputes du tems	86
Nouvelles curieuses & amusantes. L'Étrincelle	
Fable	90
Lettre anonime aux Auteurs du Mercure	91
Histoire Galante & Tragique	97
Reflexions sur l'Amour	99
Chanson	100
Explication des Logogripes de Janvier	101
Logogripes	101

F I N.

ELIA